

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC. (une société d'exploration)
ÉTATS FINANCIERS
30 SEPTEMBRE 2012 ET 2011 et au 1^{er} octobre 2010

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC. (an exploration company)
FINANCIAL STATEMENTS
SEPTEMBER 30, 2012 AND 2011 and October 1st, 2010

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1	INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT
ÉTATS FINANCIERS		FINANCIAL STATEMENTS
États de la situation financière	3	Statements of Financial Position
États du résultat global	4	Statements of Comprehensive Income
États des variations des capitaux propres	5	Statements of Changes in Equity
Tableaux des flux de trésorerie	6	Statements of Cash Flows
Notes complémentaires	7 - 59	Notes to Financial Statements



Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
50, avenue Dallaire
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4S7

Téléphone: 819 762-1714
Télécopieur: 819 762-3306
www.rcgt.com

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Exploration Diamond Frank Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Exploration Diamond Frank Inc., qui comprennent les états de la situation financière aux 30 septembre 2012 et 2011 et au 1er octobre 2010, et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Independent Auditor's Report

To the shareholders of
Diamond Frank Exploration Inc.

We have audited the accompanying financial statements of Diamond Frank Exploration Inc., which comprise the statements of financial position as at September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010 and the statements of comprehensive income, changes in equity and cash flows for the years ended September 30, 2012 and 2011 and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's responsibility for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Exploration Diamond Frank Inc. aux 30 septembre 2012 et 2011 et au 1^{er} octobre 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés aux 30 septembre 2012 et 2011, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observation

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui indique que la société n'a pas généré de revenus et de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant et a un déficit cumulé de 3 451 866 \$ au 30 septembre 2012. Cette situation, conjuguée aux autres questions exposées dans la note 2, indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

1

Raymond Chabot Brant Thornton S.E. N.C.R.L.

Rouyn-Noranda
Le 18 janvier 2013

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A108945

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Diamond Frank Exploration Inc. as at September 30, 2012 and 2011 and as at October 1st, 2010 and its financial performance and its cash flows for the years ended September 30, 2012 and 2011 in accordance with International financial Reporting Standards.

Emphasis of Matter

Without qualifying our opinion, we draw attention to Note 2 in the financial statements which indicates that the Company's has not generated any income or cash flows from operations and has an accumulated deficit of \$3,451,866 as at September 30, 2012. This condition, along with other matters as set forth in Note 2, indicates the existence of a material uncertainty that may cast significant doubt about the Company's ability to continue as a going concern.

1

Raymond Chabot Brant Thornton LLP

Rouyn-Noranda
January 18, 2013

¹ CPA auditor, CA public accountancy permit no A108945

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
des exercices terminés les 30 septembre 2012 et 2011
(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION
Years ended September 30, 2012 and 2011
(in Canadian dollars)

	Notes	30 septembre / September 30, 2012	30 septembre / September 30, 2011	1er octobre / October 1st, 2010	
		\$	\$	\$	
ACTIF					ASSETS
Courant					Current
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	225 252	288 907	560 997	Cash and cash equivalents
Dépôts à terme	6	2 889 203	3 340 485	1 004 142	Term deposits
Taxes de vente à recevoir		29 999	5 939	33 679	Sales tax receivable
Crédits d'impôt relatif aux ressources et crédits d'impôts miniers à recevoir		1 855	2 045	-	Tax credits related to resources and mining tax credits receivable
Frais payés d'avance		7 851	1 530	-	Prepaid expenses
		<u>3 154 160</u>	<u>3 638 906</u>	<u>1 598 818</u>	
Non courant					Non-current
Immobilisations corporelles	7	128 939	37 252	-	Property, plant and equipment
Actifs d'exploration et d'évaluation	8	1 887 051	1 390 498	1 371 452	Exploration and evaluation assets
		<u>2 015 990</u>	<u>1 427 750</u>	<u>1 371 452</u>	
Total de l'actif		<u>5 170 150</u>	<u>5 066 656</u>	<u>2 970 270</u>	Total assets
PASSIF					LIABILITIES
Courant					Current
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		91 455	47 745	197 570	Trade and other payables
Autre passif		21 654	92 077	-	Other liability
		<u>113 109</u>	<u>139 822</u>	<u>197 570</u>	
Non courant					Non-current
Passif d'impôts différés		-	-	34 731	Deferred income tax
		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>34 731</u>	
Total du passif		<u>113 109</u>	<u>139 822</u>	<u>232 301</u>	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES					EQUITY
Capital-actions	10	7 575 457	7 349 026	4 159 285	Share Capital
Bons de souscription	10	1 593	236 828	73 634	Warrants
Surplus d'apport		931 857	695 029	202 379	Contributed surplus
Déficit		(3 451 866)	(3 354 049)	(1 697 329)	Deficit
		<u>5 057 041</u>	<u>4 926 834</u>	<u>2 737 969</u>	Total equity
Total du passif et des capitaux propres		<u>5 170 150</u>	<u>5 066 656</u>	<u>2 970 270</u>	Total liabilities and equity

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 18 janvier 2013

These financial statements were approved and authorized for issue by the Board of Directors on January 18, 2013

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION / ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Claude Lavoie, Administrateur - Director

(s) Pascal Ducharme, Administrateur - Director

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC**DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.**

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL
des exercices terminés les 30 septembre 2012 et 2011
(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF COMPREHENSIVE INCOME
Years ended September 30, 2012 and 2011
(in Canadian dollars)

	Notes	2012	2011	
		\$	\$	
CHARGES				EXPENSES
Honoraires des consultants		173 200	226 295	Consultants fees
Honoraires professionnels		47 317	47 235	Professional fees
Autres charges opérationnelles		105 100	191 681	Other operating expenses
Salaires et charges sociales		68 830	70 478	Salaries and fringe benefits
Impôts de la partie XII.6		(177)	-	Part XII.6 taxes
Rémunération - paiements fondés sur des actions à des administrateurs et employés	11	-	155 940	Share-based payments for officers and employees
Rémunération - paiements fondés sur des actions à des consultants	11	-	17 250	Share-based payments for consultants
Inscription, régistrierat et information aux actionnaires		28 685	37 372	Registration, listing fees and shareholder's information
Assurances		3 296	-	Insurance
Frais environnementaux		625	1 151	Environmental fees
Frais d'exploration		-	53 518	Exploration expenses
Dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	221 814	Writedown of exploration and evaluation asset
Amortissement des immobilisations corporelles		8 523	6 705	Amortization of property, plant and equipment
Résultat opérationnel		(435 399)	(1 029 439)	Operating loss
AUTRES				OTHERS
Revenus d'intérêts		63 627	53 252	Interest income
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		(371 772)	(976 187)	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts différés	13	286 399	106 223	Deferred income tax expense
RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		(85 373)	(869 964)	LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS FOR THE YEAR
RÉSULTAT NET DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION	12	(0,002)	(0,02)	BASIC AND DILUTED LOSS PER SHARE

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.
The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
des exercices terminés les 30 septembre 2012 et 2011
(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY
Years ended September 30, 2012 and 2011
(in Canadian dollars)

	Notes	Capital- actions / Share capital	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total equity	
		\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1 ^{er} octobre 2010		4 159 285	73 634	202 379	(1 697 329)	2 737 969	Balance at October 1 st , 2010
Résultat net et résultat global		-	-	-	(869 964)	(869 964)	Loss and comprehensive loss
Options octroyées dans le cadre du régime	11	-	-	173 190	-	173 190	Options granted under the plan
Émission d'unités ordinaires	10	2 882 944	120 000	-	-	3 002 944	Issuance of common units
Acquisition de propriétés	10	45 000	-	-	-	45 000	Acquisition of mining properties
Émission d'unités accréditives	10	177 935	23 552	-	-	201 487	Issuance of flow- through units
Options exercées par des courtiers	10	83 862	19 642	(46 636)	-	56 868	Brokers' options exercised
Frais d'émission d'actions		-	-	366 096	(786 756)	(420 660)	Share issuance expenses
Solde au 30 septembre 2011		7 349 026	236 828	695 029	(3 354 049)	4 926 834	Balance at September 30, 2011
Résultat net et résultat global		-	-	-	(85 373)	(85 373)	Loss and comprehensive loss
Émission d'unités accréditives	10	226 431	1 593	-	-	228 024	Issuance of flow- through units
Bons de souscription expirés		-	(236 828)	236 828	-	-	Warrants expired
Frais d'émission d'actions		-	-	-	(12 444)	(12 444)	Share issuance expenses
Solde au 30 septembre 2012		7 575 457	1 593	931 857	(3 451 866)	5 057 041	Balance at September 30, 2012

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.
The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
des exercices terminés les 30 septembre 2012 et 2011
(en dollars canadiens)

STATEMENTS OF CASH FLOWS
Years ended September 30, 2012 and 2011
(in Canadian dollars)

	Notes	2012 \$	2011 \$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				OPERATING ACTIVITIES
Résultat net		(85 373)	(869 964)	Net loss
Ajustements				Adjustments
Rémunération - paiements fondés sur des actions	11	-	173 190	Share-based payments
Dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	221 814	Writedown of exploration and evaluation assets
Amortissement des immobilisations corporelles		8 523	6 705	Amortization of property, plant and equipment
Impôts différés		(286 399)	(106 223)	Deferred income tax expense
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	14	(4 730)	(51 639)	Net change in non-cash operating working capital items
		<u>(367 979)</u>	<u>(626 117)</u>	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				INVESTING ACTIVITIES
Dépôts à terme		451 282	(2 336 343)	Term deposits
Acquisition d'immobilisations corporelles		(100 210)	(43 957)	Acquisition of property, plant and equipment
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation		(478 304)	(269 881)	Acquisition of exploration and evaluation assets
		<u>(127 232)</u>	<u>(2 650 181)</u>	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				FINANCING ACTIVITIES
Encaissement au titre de capital-actions et bons de souscription		444 000	3 424 868	Cash inflow relating to capital stock and warrants
Frais d'émission d'actions		(12 444)	(420 660)	Share issuance expenses
		<u>431 556</u>	<u>3 004 208</u>	
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(63 655)	(272 090)	CASH AND CASH EQUIVALENTS INCREASE (DECREASE)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début		288 907	560 997	Cash and cash equivalents, beginning of year
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin		<u>225 252</u>	<u>288 907</u>	Cash and cash equivalents, end of year
Informations additionnelles – Flux de trésorerie (note 14)				Additional information disclosures – Cash flows (Note 14)

NOTES COMPLÉMENTAIRESaux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTSSeptember 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

1- STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration Diamond Frank Inc (ci-après la « Société »), se spécialise dans l'exploration de gisements aurifères et de métaux précieux situés au Canada.

2- CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 septembre 2012, la Société a un déficit cumulé de 3 451 866 \$ (3 354 049 \$ au 30 septembre 2011). Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

1- GOVERNING STATUTES AND NATURE OF OPERATIONS

Diamond Frank Exploration Inc. (the "Company"), specialize in exploration of gold deposits and precious metals located in Canada.

2- GOING CONCERN ASSUMPTION

The financial statements have been prepared in compliance with International Financial Reporting Standards (IFRS) and on the basis of the going concern assumption, meaning the Company will be able to realize its assets and discharge its liabilities in the normal course of operations.

Given that the Company has not yet determined whether its mineral properties contain mineral deposits that are economically recoverable, the Company has not yet generated income nor cash flows from its operations. As at September 30, 2012, the Company has an accumulated deficit of \$3,451,866 (\$3,354,049 as at September 30, 2011). These material uncertainties cast significant doubt regarding the Company's ability to continue as a going concern.

The Company's ability to continue as a going concern is dependent upon its ability to raise additional financing to further explore its mineral properties. Even if the Company has been successful in the past in doing so, there is no assurance that it will manage to obtain additional financing in the future.

The carrying amounts of assets, liabilities, revenues and expenses presented in the financial statements and the classification used in the statement of financial position have not been adjusted as would be required if the going concern assumption was not appropriate.

NOTES COMPLÉMENTAIRESaux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTSSeptember 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

3- GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux IFRS. Ce sont les premiers états financiers de la Société préparés conformément aux IFRS (la note 21 explique la transition aux IFRS).

La Société est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 255 curé-Labelle, suite 204, Laval, Québec, Canada. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**4.1 Généralités et première application des IFRS**

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les IFRS en vigueur au 30 septembre 2012.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Ces méthodes comptables ont été utilisées pour tous les exercices présentés dans les états financiers, sauf lorsque la Société a appliqué certaines méthodes comptables et exemptions au moment de la transition aux IFRS. Les exemptions appliquées par la Société et les incidences de la transition aux IFRS sont présentées à la note 21.

4.2 Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique.

3- ADOPTION OF IFRS AND FUTURE CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

The financial statements of the Company have been prepared in accordance with IFRS. These are the Company's first financial statements prepared in accordance with IFRS (see Note 21 for explanation of the transition to IFRS).

The Company is incorporated under the *Canada Business Corporations Act*. The address of the company's registered office and its principal place of business is 255 Cure-Labelle, Suite 204, Laval, Quebec, Canada. The Company's shares are listed on the TSX Venture Exchange.

4- SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES**4.1 Overall considerations and first-time adoption of IFRS**

The financial statements have been prepared using accounting policies specified by those IFRS that are in effect at September 30, 2012.

The significant accounting policies that have been applied in the preparation of these financial statements are summarized below.

These accounting policies have been used throughout all periods presented in the financial statements, except where the Company has applied certain accounting policies and exemptions upon transition to IFRS. The exemptions applied by the Company and the effects of transition to IFRS are presented in Note 21.

4.2 Basis of evaluation

These financial statements are prepared using the historical cost method.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**4.3 Présentation des états financiers conformément à l'IAS 1**

Les états financiers sont présentés conformément à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La Société a décidé de présenter l'état du résultat global en un seul état.

Conformément à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, la Société présente trois états de la situation financière dans ses premiers états financiers IFRS. Pour les périodes subséquentes, l'IAS 1 exige la présentation de deux périodes comparatives pour l'état de la situation financière seulement dans certaines circonstances.

Les états financiers sont présentés en devise canadienne qui est aussi la monnaie fonctionnelle.

4.4 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés dans la catégorie prêts et créances au moment de la comptabilisation initiale.

4- SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**4.3 Presentation of financial statements in accordance with IAS 1**

The financial statements are presented in accordance with IAS 1, *Presentation of Financial Statements*. The Company has elected to present the statement of comprehensive income in a single statement.

In accordance with IFRS 1, *First-time adoption of international financial reporting standards*, the Company presents three statements of financial position in its first IFRS financial statements. In future periods, IAS 1 requires two comparative periods to be presented for the statement of financial position only in certain circumstances.

The financial statements are presented in Canadian currency which is the functional currency.

4.4 Financial instruments

Financial assets and financial liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument.

Financial assets are derecognized when the contractual rights to the cash flows from the financial asset expire, or when the financial asset and all substantial risks and rewards are transferred.

A financial liability is derecognized when it is extinguished, discharged, cancelled or when it expires.

Financial assets and financial liabilities are measured initially at fair value plus transactions costs, except for financial assets and financial liabilities carried at fair value through profit or loss, which are measured initially at fair value.

Financial assets and financial liabilities are measured subsequently as described below.

Financial assets

For the purpose of subsequent measurement, financial assets are classified into the loans and receivables category upon initial recognition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.4 Instruments financiers (suite)

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront. Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les revenus d'intérêts, le cas échéant.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas inscrits à la cote sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et équivalents de trésorerie, et les dépôts à terme font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal; ou
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. La perte de valeur des débiteurs est présentée en résultat net dans les autres charges opérationnelles, le cas échéant

4- SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.4 Financial instruments (continued)

The category determines subsequent measurement and whether any resulting income and expense is recognized in profit or loss or in other comprehensive income. All income and expenses relating to financial assets that are recognized in profit or loss are presented within Finance costs or Interest Income, if any.

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market. After initial recognition, these are measured at amortized cost using the effective interest method, less provision for impairment. Discounting is omitted where the effect of discounting is immaterial. Cash and cash equivalents and term deposits fall into this category of financial instruments.

Impairment of financial assets

All financial assets, except for those at fair value through profit or loss, are subject to review for impairment at least at each reporting date. Financial assets are impaired when there is any objective evidence that a financial asset or a group of financial assets is impaired.

Objective evidence of impairment could include:

- significant financial difficulty of the issuer or counterparty;
- default of delinquency in interest or principal payments; or
- it becoming probable that the borrower will enter bankruptcy or financial reorganization.

Individually significant receivables are considered for impairment when they are past due or when other objective evidence is received that a specific counterparty will default. Impairment of receivables are presented in profit or loss within other operating expenses, if appropriate.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**4.4 Instruments financiers (suite)***Passifs financiers*

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif

Les charges d'intérêts, le cas échéant, sont présentées dans les charges financières.

4.5 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les bons de souscription et les options aux courtiers. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives, les bons de souscription dilutifs et les options aux courtiers ont été exercés. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant l'exercice. Pour les périodes présentées, le résultat dilué par action est équivalent au résultat de base par action compte tenu de l'effet antidilutif des options, des bons de souscription et des options aux courtiers tel qu'il est expliqué à la note 12.

4- SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**4.4 Financial instruments (continued)***Financial liabilities*

The Company's financial liabilities include trade and other payables

Financial liabilities are measured subsequently at amortized cost using the effective interest method.

All interest-related charges are reported in profit or loss within Finance costs.

4.5 Basic and diluted loss per share

Basic loss per share is calculated by dividing the loss attributable to common equity holders of the Company by the weighted average number of common shares outstanding during the period. Diluted earnings per share is calculated by adjusting loss attributable to common equity holders of the Company, and the weighted average number of common shares outstanding, for the effects of all dilutive potential common shares which include options, warrants, and brokers options. Dilutive potential common shares shall be deemed to have been converted into common shares at the beginning of the period or, if later, at the date of issue of the potential common shares.

For the purpose of calculating diluted loss per share, an entity shall assume the exercise of dilutive options, warrants and brokers options of the entity. The assumed proceeds from these instruments shall be regarded as having been received from the issue of common shares at the average market price of common shares during the period. The diluted loss per share is equal to the basic loss per share as a result of the anti-dilutive effect of the outstanding options, warrants and brokers options as explained in Note 12.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**4.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à terme, de même que les autres placements à court terme très liquides avec une échéance d'au plus trois mois qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

4.7 Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % ou 38,75 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 15 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont portés en diminution des dépenses d'exploration et d'évaluation.

4.8 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

4- SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**4.6 Cash and cash equivalents**

Cash and cash equivalents comprise cash in bank and demand deposits, together with other short-term, highly liquid investments with original maturities of three months or less, and that are readily convertible into known amounts of cash and which are subject to an insignificant risk of changes in value

4.7 Tax Credit Related to Resources and Mining Tax Credit

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 35% or 38.75% on eligible exploration expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mineral tax credit equal to 15% of 50% of eligible exploration expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining tax credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses

4.8 Exploration and evaluation assets

Exploration and evaluation assets are costs incurred in the course of initial search of mineral resources before the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. Costs incurred before the legal right to undertake exploration and evaluation activities are recognized in profit or loss when they are incurred.

Once the legal right to undertake exploration and evaluation activities has been obtained, all costs of acquiring mineral rights, expenses related to the exploration and evaluation of mining properties, less refundable tax credits related to these expenses, are recognized as exploration and evaluation assets. Expenses related to exploration and evaluation include topographical, geological, geochemical and geophysical studies, exploration drilling, trenching, sampling and other costs related to the evaluation of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**4.8 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)**

Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.10), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.10), et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat.

4- SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**4.8 Exploration and evaluation assets (continued)**

The various costs are capitalized on a property-by-property basis pending determination of the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource. These assets are recognized as intangible assets and are carried at cost less any accumulated impairment losses. No depreciation expenses are recognized for these assets during the exploration and evaluation phase.

Whenever a mining property is considered no longer viable, or is abandoned, the capitalized amounts are written down to their recoverable amounts (see Note 4.10); the difference is then immediately recognized in profit or loss.

When technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, exploration and evaluation assets related to the mining property are transferred to property and equipment in Mining assets under construction. Before the reclassification, exploration and evaluation assets are tested for impairment (see Note 4.10) and any impairment loss is recognized in profit or loss before reclassification.

Until now, no technical feasibility and no commercial viability of extracting a mineral resource have been demonstrated.

Although the Company has taken steps to verify title to the mining properties in which it holds an interest, in accordance with industry practices for the current stage of exploration and development of such properties, these procedures do not guarantee the validity of the mining property titles. Property titles may be subject to unregistered prior agreements and non-compliance with regulatory requirements

Disposal of interest in connection with option agreement

On the disposal of interest in connection with the option agreement, the Company does not recognize expenses related to the exploration and evaluation performed on the property by the acquirer. In addition, the cash consideration or the shares received directly from the acquirer are credited against the costs previously capitalized to the property, and the surplus is recognized as a gain on the disposal of exploration and evaluation assets in profit or loss.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**4.9 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur et des amortissements.

Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogène en recourant à la méthode dégressive selon les taux indiqués ci-après :

Immeuble	10 %
Équipement d'exploration	20 %
Matériel informatique	55 %

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat net, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration et d'évaluation dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration et d'évaluation lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration et d'évaluation.

Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation, qui sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif, sont présentés comme gains ou pertes dans l'état du résultat global, le cas échéant.

4.10 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

4- SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**4.9 Property, Plant and Equipment**

Property, plant and equipment are accounted for at historical cost less any accumulated impairment losses and amortization.

The historical cost of property, plant and equipment comprises any acquisition costs directly attributable. Residual values, method of amortization and useful lives of the assets are reviewed annually and adjusted if appropriate.

Amortization of property, plant and equipment is based on each part of a property, plant and equipment which has similar useful life using declining method at the following rates:

Building	10%
Exploration Equipment	20%
Computer equipment	55%

The amortization expense for each period is recognized in profit or loss except for certain items of property and equipment related to exploration and evaluation activities where the amortization expense is included in the carrying amount of an exploration and evaluation asset when it relates to a specific exploration and evaluation project.

Gains and losses on disposal of property, plant and equipment are determined by comparing the proceeds with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of comprehensive income, if appropriate.

4.10 Impairment of exploration and evaluation assets and property, plant and equipment

For the purposes of assessing impairment, assets are grouped at the lowest levels for which there are largely independent cash inflows (cash-generating units). As a result, some assets are tested individually for impairment and some are tested at a cash-generating unit level.

Whenever events or changes in circumstances indicate that the carrying amount may not be recoverable, an asset or cash-generating unit is reviewed for impairment.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.10 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles (suite)

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4- SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.10 Impairment of exploration and evaluation assets and property, plant and equipment (continued)

Impairment reviews for exploration and evaluation assets are carried out on a project by project basis, with each project representing a potential single cash generating unit. An impairment review is undertaken when indicators of impairment arise, but typically when one of the following circumstances apply:

- the right to explore the areas has expired or will expire in the near future with no expectation of renewal;
- no further exploration or evaluation expenditures in the area are planned or budgeted;
- no commercially viable deposits have been discovered, and the decision has been made to discontinue exploration in the area;
- sufficient work has been performed to indicate that the carrying amount of the expenditure carried as an asset will not be fully recovered.

Additionally, when technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, the exploration and evaluation assets of the related mining property are tested for impairment before these items are transferred to property and equipment.

An impairment loss is recognized in profit or loss for the amount by which the asset's or cash-generating unit's carrying amount exceeds its recoverable amount. The recoverable amount of an asset or a cash-generating unit is the higher of its fair value less cost to sell and its value in use.

An impairment charge is reversed if the asset's or cash-generating unit's recoverable amount exceeds its carrying amount.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**4.11 Provisions et passifs éventuels**

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact.

À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

4- SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**4.11 Provisions and contingent liabilities**

Provisions are recognized when present obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources from the Company and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. A present obligation arises from the presence of a legal or constructive commitment that has resulted from past events, for example, legal disputes, decommissioning, restoration and similar liabilities, or onerous contracts.

Provisions are measured at the estimated expenditure required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

The Company's operations are governed by government environment protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable and impact.

As of the reporting date, management believes that the Company's operations are in material compliance with current laws and regulations. Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource have been demonstrated, a restoration provision will be recognized in the cost of the mining property when there is constructive commitment that has resulted from past events, it is probable that an outflow of resources embodying economic benefits will be required to settle the obligation and the amount of the obligation can be measured with sufficient reliability.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**4.11 Provisions et passifs éventuels (suite)**

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aucune provision n'est enregistrée aux livres pour les périodes de présentation de l'information financière.

4.12 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer auprès de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

4- SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**4.11 Provisions and contingent liabilities (continued)**

In those cases where the possible outflow of economic resources as a result of present obligations is considered improbable or remote, no liability is recognized, unless it was assumed in the course of a business combination.

All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate. No provision is recorded in the books for periods of financial reporting.

4.12 Income Taxes

Tax expense recognized in profit or loss comprises the sum of deferred tax and current tax not recognized in other comprehensive income or directly in equity.

Current income tax assets and/or liabilities comprise those obligations to, or claims from, fiscal authorities relating to the current or prior reporting periods, that are unpaid at the reporting date. Current tax is payable on taxable profit, which differs from profit or loss in the financial statements. Calculation of current tax is based on tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting period.

However, since the Company is in exploration phase and has no taxable income, tax expense recognized in profit or loss is currently comprised only of deferred tax.

Deferred income taxes are calculated using the liability method on temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and their tax bases. However, deferred tax is not provided on the initial recognition of goodwill, or on the initial recognition of an asset or liability unless the related transaction is a business combination or affects tax or accounting profit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**4.12 Impôt sur le résultat (suite)**

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

Impôts relatifs aux placements accréditifs

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accréditifs, la Société doit transférer son droit à des déductions fiscales rattachées aux frais d'exploration en faveur des investisseurs. Lorsque la Société s'acquitte de son obligation de transférer ce droit, ce qui survient lorsque la Société a engagé les dépenses admissibles et qu'elle a l'intention ferme de renoncer à son droit aux déductions fiscales, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporelle imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

4- SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**4.12 Income Taxes (continued)**

Deferred tax assets and liabilities are calculated, without discounting, at tax rates that are expected to apply to their respective period of realization, provided they are enacted or substantively enacted by the end of the reporting period.

Deferred tax assets are recognized to the extent that it is probable that they will be able to be utilized against future taxable income. Deferred tax liabilities are always provided for in full.

Deferred tax assets and liabilities are offset only when the Company has a right and intention to set off current tax assets and liabilities from the same taxation authority.

Changes in deferred tax assets or liabilities are recognized as deferred income tax expense in profit or loss, except where they relate to items that are recognized in other comprehensive income or directly in equity, in which case the related deferred tax is also recognized in other comprehensive income or equity, respectively.

Income taxes related to flow-through placements

According to the provisions of tax legislation relating to flow-through shares, the Company has to transfer its right to tax deductions for expenses related to exploration activities to the benefit of the investors. When the Company has fulfilled its obligation to transfer its right, which happens when the Company has incurred eligible expenditures and has renounced its right to tax deductions, a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset and its tax basis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.13 Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, d'options sur les options aux courtiers ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste surplus d'apport ou bons de souscription. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété ou tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à la juste valeur en fonction du cours de la Bourse le jour où l'entente est conclue.

Émission d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

Placements accreditifs

L'émission d'unités accreditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscription et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accreditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions des unités accreditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription et les autres passifs émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission, puis aux bons de souscription en fonction de la juste valeur de ceux-ci à la date de l'émission, et le montant résiduel est attribué aux autres passifs. La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la Société a l'intention ferme de renoncer à son droit aux déductions fiscales au profit des investisseurs, le montant comptabilisé en autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé.

4- SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.13 Equity

Share capital represents the amount received on the issue of shares. If shares are issued when stock options, brokers options and warrants are exercised, the share capital account also comprises the compensation costs previously recorded as contributed surplus or warrants. In addition, if the shares are issued in an acquisition of property or other assets that are not monetary, shares are measured at fair value based on stock price on the day the agreement is signed.

Unit placements

Proceeds from unit placements are allocated between shares and warrants issued using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of existing shares at the time of issuance and any residual in the proceeds is allocated to warrants.

Flow-through placements

Issuance of flow-through shares represents in substance an issue of common shares and the sale of the right to tax deductions to the investors. When the flow-through shares are issued, the sale of the right to tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. The proceeds received from flow-through placements are allocated between shares, warrants and other liabilities using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of existing shares at the time of issuance, then to warrants according to their fair value at the date of issuance and the residual proceeds are allocated to other liabilities. The fair value of the warrants is determined using the Black-Scholes valuation model. The liability component recorded initially on the issuance of shares is reversed on renouncement of the right to tax deductions to the investors and when eligible expenses are incurred and recognized in profit or loss in reduction of deferred income tax expense.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**4.13 Capitaux propres (suite)***Autres éléments des capitaux propres*

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions et aux options aux courtiers. Lorsque ces options sont exercées, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-actions.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Le poste bons de souscription inclut les charges liées aux bons de souscription. Lorsque ces bons de souscription sont exercés, les charges correspondantes sont transférées dans le capital-actions. Lorsque ces bons de souscription sont expirés, les charges correspondantes sont transférées dans le surplus d'apport.

4.14 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, employés et consultants qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

4- SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**4.13 Equity (continued)***Other elements of equity*

Contributed surplus include share-based payment charges relating to stock options and brokers options. When these options are exercised, the share-based payment charges are transferred to share capital.

Deficit includes all current and prior period retained profits or losses less issuance costs, net of any underlying income tax benefit from these issuance costs.

Warrants include charges relating to warrants. When these warrants are exercised, the relating charges are transferred to share capital. When these warrants are expired, the relating charges are transferred to contributed surplus.

4.14 Equity-settled share-based payments

The Company operates an equity-settled share-based payment plan for its eligible directors, employees and consultants. The Company's plan does not feature any options for a cash settlement.

All goods and services received in exchange for the grant of any share-based payments are measured at their fair values, unless that fair value cannot be estimated reliably. If the entity cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, the entity shall measure their value indirectly by reference to the fair value of the equity instruments granted. For the transactions with employees and others providing similar services, the Company measured the fair value of the services received by reference to the fair value of the equity instruments granted.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**4.14 Paiements fondés sur des actions (suite)**

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des options aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours.

Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables ainsi que le coût de rémunération correspondant qui a été constaté à titre de surplus d'apport sont portés au crédit du capital-actions.

4.15 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur d'exploration et d'évaluation des ressources minérales.

4- SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**4.14 Equity-settled share-based payments (continued)**

All equity-settled share-based payments (except brokers options) are ultimately recognized as an expense in the profit or loss or capitalized as exploration and evaluation assets, depending on the nature of the payment with a corresponding credit to contributed surplus, in equity. Equity-settled share-based payments to brokers, in respect of an equity financing are recognized as issuance cost of the equity instruments with a corresponding credit to contributed surplus, in equity.

If vesting periods or other vesting conditions apply, the expense is allocated over the vesting year, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. Non-market vesting conditions are included in assumptions about the number of options that are expected to become exercisable. Estimates are subsequently revised if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current period.

No adjustment is made to any expense recognized in prior period if share options ultimately exercised are different to that estimated on vesting.

Upon exercise of share options, the proceeds received net of any directly attributable transaction costs, as well as the related compensation cost previously recorded as contributed surplus, are credited to share capital.

4.15 Segmental reporting

The Company presents and discloses segmental information based on information that is regularly reviewed by the chief operating decision-maker, i.e. the Chairman and the Board of Directors.

The Company has determined that there was only one operating segment being the sector of exploration and evaluation of mineral resources.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**4.16 Normes, amendements et interprétations de normes publiés qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptés de façon anticipée par la Société**

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée. Ceux-ci seront adoptés à leur date d'entrée en vigueur.

L'information sur les nouvelles normes et interprétations ainsi que les nouveaux amendements qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence sur les états financiers de la Société.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB vise à remplacer intégralement l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. L'IFRS 9 est publiée en plusieurs phases, à ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. D'autres chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration. La direction de la Société n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur les états financiers de la Société. Cependant, elle ne prévoit pas adopter l'IFRS 9 avant que tous ses chapitres aient été publiés et qu'elle puisse déterminer l'incidence de tous ces changements.

4- SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**4.16 Standards, amendments and interpretations to existing standards that are not yet effective and have not been adopted early by the Company**

At the date of authorization of these financial statements, new standards, amendments and interpretations to existing standards have been published by the International Accounting Standards Board ("IASB") but are not yet effective, and have not been adopted early by the Company.

Information on new standards, amendments and interpretations that are expected to be relevant to the Company's financial statements is provided below. Certain other new standards and interpretations have been issued but are not expected to have a material impact on the Company's financial statements.

IFRS 9, Financial Instruments

The IASB aims to replace IAS 39 Financial Instruments: Recognition and Measurement. IFRS 9 was issued in phases, to date, the chapters dealing with recognition, classification, evaluation and of the derecognition of financial assets and liabilities have been published. These chapters are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2013. Other chapters dealing with impairment methodology and hedge accounting are still being developed. The management of the Company has not yet determined the impact that this new standard will have on the financial statements of the Company. However, it does not adopt IFRS 9 until all chapters have been published and it can determine the impact of these changes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**4.16 Normes, amendements et interprétations de normes publiés qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptés de façon anticipée par la Société (suite)**

Modification de l'IAS 1, Présentation des états financiers (en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2012)

Selon les modifications de l'IAS 1, une entité doit regrouper les éléments présentés au poste « Autres éléments du résultat global » dans des éléments qui, conformément à d'autres normes IFRS : a) ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et b) seront reclassés ultérieurement en résultat net lorsque certaines conditions seront remplies. Cette modification s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012. La Société n'a pas débuté l'évaluation de l'incidence de l'adoption d'IFRS 9, mais elle s'attend à ce que cette incidence soit limitée.

IFRS 13, *Évaluation à la juste valeur*

L'IFRS 13 n'a pas d'incidence sur les éléments qui doivent être évalués à la juste valeur, mais clarifie la définition de la juste valeur, fournit des directives connexes et requiert un plus grand volume d'informations concernant les évaluations à la juste valeur. Elle s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de cette nouvelle norme.

5- JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

4- SUMMARY OF ACCOUNTING POLICIES (continued)**4.16 Standards, amendments and interpretations to existing standards that are not yet effective and have not been adopted early by the Company (continued)**

Amendment to IAS 1, Presentation of Financial Statements (effective from July 1st, 2012)

Under the amendments to IAS 1, an entity shall group the items included in "Other comprehensive income" in elements which, according to other prefectures IFRS: a) will not be reclassified subsequently to profit or loss and b) will be reclassified subsequently to profit or loss when certain conditions are met. This amendment applies to annual periods beginning on or after July 1st, 2012. The Company has not begun assessing the impact of adopting IFRS 9; however, it anticipates that its impact will be limited.

IFRS 13, Fair Value Measurement

IFRS 13 does not affect the elements that must be measured at fair value, but clarifies the definition of fair value, provides guidance related and requires a greater volume of information on the assessments at fair value. It applies to annual periods beginning on or after January 1st, 2013. The Company has not yet determined the impact of this new standard.

5- CRITICAL ACCOUNTING ESTIMATES, JUDGMENTS AND ASSUMPTIONS

When preparing the financial statements, management undertakes a number of judgements, estimates and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses.

The actual results are likely to differ from the judgments, estimates and assumptions made by management, and will seldom equal the estimated results.

Information about the significant judgments, estimates and assumptions that have the most significant effect on the recognition and measurement of assets, liabilities, income and expenses are discussed below.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

5- JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES 5-
(suite)

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, et des immobilisations corporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

Aucun test de dépréciation n'a été effectué pour les propriétés minières malgré le fait que la valeur comptable de l'actif net de la Société est supérieure à sa capitalisation boursière et malgré le fait qu'aucun travaux significatifs n'a été effectuée cette année sur ces propriétés. La direction a jugé qu'il n'avait pas lieu d'effectuer de test de dépréciation cette année sur ces propriétés car malgré un changement défavorable important de la conjoncture du secteur et de la conjoncture économique qui a eu une incidence sur la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre les travaux d'exploration sur ces propriétés et qui s'est accompagné d'une baisse du cours des actions, la Société dispose d'un financement suffisant pour respecter ses obligations à court terme et a l'intention et la capacité de conserver les propriétés jusqu'à ce que le contexte économique s'améliore et qu'elle puisse poursuivre, à l'obtention de nouveaux financements, les travaux d'exploration sur ces propriétés.

Aucune perte de valeur des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation n'a été comptabilisée pour la période terminée le 30 septembre 2012 (221 814 \$ au 30 septembre 2011).

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

5- CRITICAL ACCOUNTING ESTIMATES, JUDGMENTS
AND ASSUMPTIONS (continued)

Impairment of property and equipment and exploration and evaluation assets

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and interpretations in many cases.

When an indication of impairment loss or a reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount of the individual asset or the cash-generating units must be estimated.

No impairment test was performed for the mining properties despite the fact that the carrying value of the net assets of the Company is greater than its market capitalization and the fact that no significant work has been carried out this year on these properties. Management has determined that it was not necessary to perform impairment tests on these properties this year because despite a significant adverse change in the economic sector and the economy has had an impact on the ability of the Company to obtain necessary financing to continue exploration on these properties and which is accompanied by a decrease in stock prices, the Company has sufficient funds to meet its obligations in the short term and the intent and ability to hold the properties until the economic environment improves and it can continue to obtain new financing, exploration on these properties.

No impairment of property, plant and equipment and of exploration and evaluation assets has been recorded for the period ended September 30, 2012 (\$221,814 at September 30, 2011).

Share-based payments

The estimation of share-based payment costs requires the selection of an appropriate valuation model and consideration as to the inputs necessary for the valuation model chosen. The Company has made estimates as to the volatility of its own shares, the probable life of share options and warrants granted and the time of exercise of those share options and warrants. The model used by the Company is the Black-Scholes valuation model.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

5- JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES 5-
(suite)*Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat*

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporelles imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

6- TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE 6-
ET DÉPÔTS À TERME

Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30 septembre 2012 / September 30, 2012	30 septembre 2011 / September 30, 2011	1 ^{er} octobre 2010 / October 1 st , 2010	
	\$	\$	\$	
Fonds en banque	225 252	288 907	560 997	Cash in bank

Le produit de financement non dépensé lié aux actions accréditives représente 44 512 \$ (165 725 \$ au 30 septembre 2011 et 117 608 \$ au 1^{er} octobre 2010). Selon les restrictions imposées en vertu de ces financements, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration de propriétés minières.

Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont composés des montants suivants :

	Taux d'intérêt / Interest Rate	Date d'échéance / Expiry date	30 septembre 2012 / September 30, 2012	30 septembre 2011 / September 30, 2011	1 ^{er} octobre 2010 / October 1 st , 2010
			\$	\$	\$
Dépôt à terme / Term deposit	0,85 %	11 décembre 2010 / December 11, 2010	-	-	501 304
Dépôt à terme / Term deposit	1,85 %	11 juin 2011 / June 11, 2011	-	-	502 838
Dépôt à terme / Term deposit	1,9 %	14 décembre 2011 / December 14, 2011	-	809 284	-
Dépôt à terme / Term deposit	1,2 %	12 mars 2012 / March 12, 2012	-	2 029 917	-
Dépôt à terme / Term deposit	1,2 %	11 août 2012 / August 11, 2012	-	501 824	-
Dépôt à terme / Term deposit	1,9 %	14 décembre 2012 / December 14, 2012	2 068 914	-	-
Dépôt à terme / Term deposit	1,9 %	25 avril 2013 / April 25, 2013	820 289	-	-
			<u>2 889 203</u>	<u>3 340 485</u>	<u>1 004 142</u>

CRITICAL ACCOUNTING ESTIMATES, JUDGMENTS
AND ASSUMPTIONS (continued)*Recognition of deferred income tax assets and measurement of income tax expense*

Management continually evaluates the likelihood that its deferred tax assets could be realized. This requires management to assess whether it is probable that sufficient taxable income will exist in the future to utilize these losses within the carry-forward period. By its nature, this assessment requires significant judgment. To date, Management has not recognized any deferred tax assets in excess of existing taxable temporary differences expected to reverse within the carry-forward period.

CASH AND CASH EQUIVALENTS AND TERM
DEPOSITS

Cash and cash equivalents

	30 septembre 2012 / September 30, 2012	30 septembre 2011 / September 30, 2011	1 ^{er} octobre 2010 / October 1 st , 2010	
	\$	\$	\$	
Fonds en banque	225 252	288 907	560 997	Cash in bank

The balance on flow-through financing not spent according to the restrictions imposed by these financing arrangements represents \$44,512 (\$165,725 as at September 30, 2011 and \$117,608 as at October 1st, 2010). According to the restrictions imposed by these financing arrangements, the Company has to dedicate these funds to mining properties.

Term deposits

Term deposits are comprised of the following amounts :

	Taux d'intérêt / Interest Rate	Date d'échéance / Expiry date	30 septembre 2012 / September 30, 2012	30 septembre 2011 / September 30, 2011	1 ^{er} octobre 2010 / October 1 st , 2010
			\$	\$	\$
Dépôt à terme / Term deposit	0,85 %	11 décembre 2010 / December 11, 2010	-	-	501 304
Dépôt à terme / Term deposit	1,85 %	11 juin 2011 / June 11, 2011	-	-	502 838
Dépôt à terme / Term deposit	1,9 %	14 décembre 2011 / December 14, 2011	-	809 284	-
Dépôt à terme / Term deposit	1,2 %	12 mars 2012 / March 12, 2012	-	2 029 917	-
Dépôt à terme / Term deposit	1,2 %	11 août 2012 / August 11, 2012	-	501 824	-
Dépôt à terme / Term deposit	1,9 %	14 décembre 2012 / December 14, 2012	2 068 914	-	-
Dépôt à terme / Term deposit	1,9 %	25 avril 2013 / April 25, 2013	820 289	-	-
			<u>2 889 203</u>	<u>3 340 485</u>	<u>1 004 142</u>

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010
(in Canadian dollars)

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

7- PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

	Terrains/ Lands	Immeuble/ Building	Équipement d'exploration / Exploration Equipment	Matériel informatique / Computer equipment	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable brute / Gross carrying amount					
Solde au 1 ^{er} octobre 2010 / Balance at October 1 st , 2010	-	-	-	-	-
Acquisition / Additions	-	-	43 957	-	43 957
Solde au 30 septembre 2011 / Balance at September 30, 2011	-	-	43 957	-	43 957
Acquisition / Additions	45 563	52 997	-	1 650	100 210
Solde au 30 septembre 2012 / Balance at September 30, 2012	45 563	52 997	43 957	1 650	144 167
Cumul des amortissements / Accumulated Amortization					
Solde au 1 ^{er} octobre 2010 / Balance at October 1 st , 2010	-	-	-	-	-
Amortissement / Amortization	-	-	6 705	-	6 705
Solde au 30 septembre 2011 / Balance at September 30, 2011	-	-	6 705	-	6 705
Amortissement / Amortization	-	732	7 451	340	8 523
Solde au 30 septembre 2012 / Balance at September 30, 2012	-	732	14 156	340	15 228
Valeur nette comptable / Carrying amount					
Solde au 30 Septembre 2011 / Balance at September 30, 2011	-	-	37 252	-	37 252
Solde au 30 septembre 2012 / Balance at September 30, 2012	45 563	52 265	29 801	1 310	128 939

Toutes les charges d'amortissement sont présentées dans le poste Amortissement des immobilisations corporelles à l'exception des charges d'amortissement liées à des immobilisations corporelles utilisées pour certains projets déterminés d'exploration qui sont capitalisés à titre de dépenses d'exploration et d'évaluation. Aucun montant n'a été capitalisé à titre de dépenses d'exploration et d'évaluation au cours des exercices 2012 et 2011.

All depreciation charges are shown in the position Amortization of property, plant and equipment excluding amortization expense related to tangible assets used for some specific projects which are capitalized to exploration and evaluation expenses. No amount has been capitalized as exploration and evaluation expenses during the years 2012 and 2011.

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010
(in Canadian dollars)

8- ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

8- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	Solde au 1 ^{er} octobre 2010 / Balance as at October 1 st , 2010 \$	Entrées / Additions \$	Crédit d'impôts / Tax credit \$	Dévaluation / Writedown \$	Solde au 30 septembre 2011 / Balance as at September 30, 2011 \$	Entrées / Additions \$	Solde au 30 septembre 2012 Balance as at September 30, 2012 \$
Propriétés / Properties							
K6							
Droits miniers / Mining rights	6 325	-	-	(6 325)	-	-	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	215 489	-	-	(215 489)	-	-	-
	<u>221 814</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(221 814)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Commandant							
Droits miniers / Mining rights	-	45 000	-	-	45 000	20 140	65 140
Dépenses d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	-	9 704	-	-	9 704	476 272	485 976
	<u>-</u>	<u>54 704</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>54 704</u>	<u>496 412</u>	<u>551 116</u>
Gold Peak							
Droits miniers / Mining rights	56 000	-	-	-	56 000	-	56 000
Dépenses d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	59 436	16 731	(54)	-	76 113	-	76 113
	<u>115 436</u>	<u>16 731</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>132 113</u>	<u>-</u>	<u>132 113</u>
Destorbelle							
Droits miniers / Mining rights	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses d'exploration et d'évaluation / Exploration and evaluation expenses	1 034 202	171 470	(1 991)	-	1 203 681	141	1 203 822
	<u>1 034 202</u>	<u>171 470</u>	<u>(1 991)</u>	<u>-</u>	<u>1 203 681</u>	<u>141</u>	<u>1 203 822</u>
	<u>1 371 452</u>	<u>242 905</u>	<u>(2 045)</u>	<u>(221 814)</u>	<u>1 390 498</u>	<u>496 553</u>	<u>1 887 051</u>

Toutes les pertes de valeur (ou les reprises, le cas échéant) sont présentées en résultat net dans le poste Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation.

K-6

Cette propriété a été dévaluée durant l'exercice précédent.

La Société ne s'attendait pas à faire d'importants travaux sur la propriété dans un avenir rapproché et par conséquent a radié les droits miniers et les dépenses d'exploration et d'évaluation en 2011.

All impairment charges (or reversals, if any) are included in writedown of exploration and evaluation assets of non-financial assets in profit or loss.

K-6

This property was writedown during the previous year.

The Company didn't expect to do extensive work on the property in the near future and consequently wrote-off the mining rights and exploration and evaluation expenses in 2011.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

8- ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)**Commandant**

Le projet Commandant est localisé dans la partie Sud-Ouest du Québec à 50 km au sud de Val-d'Or. En vertu d'une convention conclue le 6 avril 2011, la Société a acquis la propriété composée de 64 titres miniers en contrepartie de 300 000 actions ordinaires au prix de 0,15 \$ l'action. La propriété est soumise à une redevance de 2 % (NSR) advenant la mise en production commerciale d'un gisement dont 1 % est rachetable au prix de 1 500 000 \$.

Au cours de l'exercice la société a acquis 132 titres miniers pour un montant de 20 140 \$ pour l'agrandissement de la propriété Commandant.

Gold Peak

Cette propriété, située à l'est du Gîte Fayolle sur la Faille Porcupine Destor, a été acquise en août 2010. Le projet comprend 50 titres miniers et est détenu à 100% par la Société. La propriété est soumise à une redevance de 2 % (NSR) advenant la mise en production commerciale d'un gisement dont 1 % est rachetable au prix de 1 500 000 \$.

Destorbelle

En vertu d'une convention conclue le 20 septembre 2008, la Société s'est engagée à acquérir une participation indivise de 50 % moyennant la réalisation de :

- 600 000 \$ de travaux d'exploration avant le 31 décembre 2009 pour acquérir 49%.
- 400 000 \$ de travaux d'exploration avant le 31 mars 2010 pour acquérir 1 %.

La propriété est soumise à une redevance de 2 % (NSR) advenant la mise en production commerciale d'un gisement dont 1 % est rachetable au prix de 1 000 000 \$. Cette convention d'option a été modifiée le 25 mars 2010 afin de reporter au 31 mars 2011 le délai pour réaliser les 400 000 \$ de travaux d'exploration requis pour acquérir 1% de la propriété. Au 30 septembre 2010, toutes les conditions de l'entente étaient respectées et la Société est maintenant propriétaire de 50% de la propriété.

8- EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)**Commandant**

The Commandant project is located in the Southwestern part of Quebec, 50 km south of Val-d'Or. Pursuant to an agreement signed on April 6, 2011, the Company acquired the property comprised of 64 mining claims, by the issuance of 300 000 common shares at a price of \$0.15 per share. The property is subject to a 2% NSR royalty upon commercial production of a deposit, of which 1% may be bought back for \$1,500,000.

During the year, the Company acquired 132 mining claims for a total of \$20,140 for the expansion of the Commandant property.

Gold Peak

The property, located East of the Fayolle Deposit on the Destor Porcupine Fault, was acquired in August 2010. The project comprises 50 mining claims and is 100% owned by the Company. The property is subject to a 2% NSR royalty upon commercial production of a deposit, of which 1% may be bought back for \$1,500,000.

Destorbelle

Pursuant to an agreement signed on September 20, 2008, the Company engaged itself to acquire a 50% undivided interest by incurring:

- \$600,000 in exploration expenses before December 31, 2009 to acquire 49%.
- \$400,000 in exploration expenses before March 31, 2010 to acquire 1%.

The property is subject to a 2% NSR royalty upon commercial production of a deposit, of which 1% may be bought back for \$1,000,000. This option agreement was modified on March 25, 2010 to extend to March 31, 2011 the delay to incur \$400,000 of exploration expenses required to acquire 1% of the property. As at September 30, 2010, all conditions of the agreement have been met and the Company now owns 50% of the property.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

9- FACILITÉ DE CRÉDIT

La Société dispose d'une ligne de crédit par carte de crédit pour un montant maximum de 30 000 \$, portant intérêt au taux de 19,99 %. Ce crédit demeurera en vigueur tant et aussi longtemps que la Société respectera ses engagements. Au 30 septembre 2012, la Société dispose d'un montant inutilisé de 30 000 \$. Le solde de la ligne de crédit est présenté dans les dettes fournisseurs et autres créditeurs.

9- CREDIT FACILITY

The Company has a credit line by credit card for a maximum amount of \$30,000. The credit line bears interest at 19.99%. This credit is available as long as the Company respects its commitments. As at September 30, 2012, the unused amount is \$30,000. The balance of the credit line is presented with trade and other payables.

10- CAPITAUX PROPRES

10.1 Capital-actions

Le capital-actions de la Société comprend seulement des actions ordinaires entièrement libérées.

Capital action autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de la Société.

10- SHAREHOLDER'S EQUITY

10.1 Share capital

The share capital of the Company consists only of fully paid common shares.

Authorized share capital

Unlimited number of shares without par value. All shares are equally eligible to receive dividends and the repayment of capital, and represent one vote each at the shareholders' meeting of the Company.

Les mouvements dans le capital-actions de la Société se détaillent comme suit : /
Changes in Company's share capital were as follows:

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	
	Quantité / Number	Quantité / Number	
Solde au début	46 548 165	32 729 867	Balance, beginning of year
Émission d'unités accréditives ^{(a), (c)}	5 031 852	1 112 096	Issuance of flow-through units ^{(a), (c)}
Émission d'unités ordinaires ^(b)	-	12 000 000	Issuance of common units ^(b)
Options exercées ^(d)	-	406 202	Exercised options ^(d)
Acquisition de propriété ^(e)	-	300 000	Acquisition of Mining property ^(e)
Solde à la fin	<u>51 580 017</u>	<u>46 548 165</u>	Balance, end of year

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

10- CAPITAUX PROPRES (suite)

10.1 Capital-actions (suite)

- a) En décembre 2011, la Société a conclu un financement privé d'un montant total de 444 000 \$. La Société a émis 444 unités composées de 8 000 actions accréditatives à un prix de 0,10 \$ l'action, de 3 333 actions ordinaires à un prix de 0,06 \$ l'action et de 3 333 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires à un prix de 0,15 \$ l'action, expirant 12 mois suivant la clôture du placement. Un montant de 215 976 \$ lié à la portion passif a été comptabilisé dans les autres passifs dans l'état de la situation financière. Un montant de 1 593 \$ a été comptabilisé en augmentation des bons de souscription.
- b) En octobre 2010, la Société a conclu un financement privé d'un montant total de 3 000 000 \$. La Société a émis 12 000 000 actions ordinaires à un prix de 0,25 \$ l'action et 12 000 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires à un prix de 0,32 \$ l'action, expirant 18 mois suivant la clôture du placement. Un montant de 136 698 \$ a été comptabilisé en augmentation des bons de souscription.
- c) En décembre 2010, la Société a conclu un financement privé d'un montant total de 368 000 \$. La Société a émis 817 696 actions accréditatives à un prix de 0,36 \$ l'action, 294 400 actions ordinaires à un prix de 0,25 \$ l'action ainsi que 294 400 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires à un prix de 0,30 \$ l'action, expirant 18 mois suivant la clôture du placement. Un montant de 163 569 \$ lié à la portion passif a été comptabilisé dans les autres passifs dans l'état de la situation financière. Un montant de 23 552 \$ a été comptabilisé en augmentation des bons de souscription.
- d) En octobre 2010, 406 202 options aux courtiers ont été exercées au prix de levée moyen pondéré de 0,14 \$, pour un total de 56 868 \$. Un montant de 46 636 \$ a été diminué du surplus d'apport afin d'augmenter le capital-actions de 26 994 \$ et d'augmenter de 19 642 \$ les bons de souscription.
- e) En vertu de l'entente le 6 avril 2011, la Société a émis 300 000 actions ordinaires le 7 novembre 2011 (valeur au marché des actions 45 000 \$) à 9121-2589 Québec Inc. pour acquérir un intérêt de 100% dans 132 titres miniers situés dans la propriété Commandant.
- f) Un montant de 12 444 \$ (786 756 \$ en 2011) a été comptabilisé dans les frais d'émission, dont 12 444 \$ en espèces (420 660 \$ en 2011).

10- SHAREHOLDER'S EQUITY (continued)

10.1 Share capital (continued)

- a) In December 2011, the Company completed a private placement of a total of \$444,000. The Company issued 444 units consisting of 8,000 flow-through shares at a price of \$ 0.10 per share, 3,333 shares at a price of \$0.06 per share and 3,333 warrants. Each warrant entitles the holder to purchase an equivalent number of common shares at a price of \$0.15 per share, expiring 12 months after the closing. An amount of \$215,976 related to the portion of liability was recorded in other liabilities in the statement of financial position. An amount of \$1,593 was recorded as an increase in warrants.
- b) In October 2010, the Company entered into a private financing totaling \$3,000,000. The Company issued 12,000,000 common shares at a price of \$0.25 per share and 12,000,000 warrants. Each warrant entitles the holder to purchase an equivalent number of common shares at a price of \$0.32 per share, expiring 18 months following the closing. An amount of \$136,698 was recorded as an increase of warrants.
- c) In December 2010, the Company entered into a private financing totaling \$368 000. The Company issued 817,696 flow-through shares at a price of \$0.36 per share, 294,400 shares at a price of \$0.25 per share, as well as 294,400 warrants. Each warrant entitles the holder to purchase an equivalent number of common shares at a price of \$0.30 per share, expiring 18 months following the closing. An amount of \$163,569 related to the liability portion was recorded in other liabilities in the statement of financial position. An amount of \$23,552 was recorded as an increase of warrants.
- d) In October 2010, 406,202 options to brokers were exercised at a weighted average exercise price of \$0.14, for a total of \$56,868. An amount of \$46,636 has been reduced from the contributed surplus to increase the capital stock of \$26,994 and increase the warrants by \$19,642.
- e) Under the agreement of April 6, 2011, the Company issued 300,000 common shares on November 7, 2011 (market value of shares \$45,000) to 9121-2589 Québec Inc. to acquire a 100 % of ownership interest in 132 mining claims located in the Commandant property.
- f) An amount of \$12,444 (\$786,756 in 2011) was recorded in issuance costs, including \$12,444 in cash (\$420,660 in 2011).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

10- CAPITAUX PROPRES (suite)

10.2 Bons de souscription

Au cours de l'exercice précédent, la Société a annoncé la clôture d'un placement privé totalisant 3 000 000 \$. Au total, la Société a émis 12 000 000 unités à un prix de 0,25 \$ par unité. Chaque unité comprend 1 action ordinaire au prix de 0,25 \$ l'action et 1 bon de souscription. Chaque bon de souscription permet au porteur de souscrire à une action au prix de 0,32 \$ l'action pour 18 mois suivant la date de clôture.

Au cours de l'exercice précédent, la Société a aussi annoncé la clôture d'un second placement privé totalisant 368 000 \$. Au total, la Société a émis 368 unités à un prix de 1 000 \$ par unité. Chaque unité est composée de 2 222 actions accréditives au prix de 0,36 \$ l'action, 800 actions ordinaires au prix de 0,25 \$ l'action et de 800 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet au porteur de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,30 \$ l'action pour 18 mois suivant la date de clôture.

Au cours de l'exercice précédent, 406 202 bons de souscription ont été émis suite à l'exercice d'options aux courtiers.

Au cours de l'exercice, la Société a annoncé la clôture d'un placement privé totalisant 444 000 \$. Au total, la Société a émis 444 unités à un prix de 1 000 \$ par unité. Chaque unité comprend 8 000 actions ordinaires au prix de 0,10 \$ l'action, 3 333 actions ordinaires au prix de 0,06 l'action et 3 333 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet au porteur de souscrire à une action au prix de 0,15 \$ l'action pour 12 mois suivant la date de clôture.

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

10- SHAREHOLDER'S EQUITY (continued)

10.2 Warrants

During the previous year, the Company announced the closing of a private placement for gross proceeds of \$3,000,000. The Company issued 12,000,000 units of \$0,25 per unit. Each unit included 1 common share at a price of \$0.25 per share and 1 warrant. Each warrant grants the right to purchase one common share at the price of \$ 0.32 per share until 18 months after closing.

During the previous year, the Company also announced the closing of a second private placement for gross proceeds of \$368,000. The Company issued 368 units of \$1,000 per unit. Each unit included 2,222 flow-through shares at a price of \$0.36 per share, 800 common shares at a price of \$0.25 per share and 800 warrants. Each warrant grants the right to purchase one common share at a price of \$0.30 per share until 18 months after closing.

During the previous year, 406,202 warrants were issued following the exercise of options to brokers.

During the year, the Corporation announced the closing of a private placement for gross proceeds of \$444,000. The Corporation issued 444 units of \$1,000 per unit. Each unit included 8,000 common shares at a price of \$0.10 per share, 3,333 common shares at a price of \$0.06 per share and 3,333 warrants. Each warrant grants the right to purchase one common share at the price of \$ 0.15 per share until 12 months after closing.

Outstanding warrants entitle their holders to subscribe to an equivalent number of common shares, as follows :

	2012		2011		
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	20 064 004	0,29	7 363 402	0,25	Balance, beginning of year
Octroyés	1 479 852	0,15	12 700 602	0,32	Granted
Expirés	(20 064 004)	0,29	-	-	Expired
Solde à la fin	<u>1 479 852</u>	<u>0,15</u>	<u>20 064 004</u>	<u>0,29</u>	Balance, end of year

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

10- CAPITAUX PROPRES (suite)

10.2 Bons de souscription (suite)

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux bons de souscription en circulation.

**Bons de souscription en circulation
au 30 septembre 2012 /
Warrants Outstanding
as at September 30, 2012**

1 479 852

**Bons de souscription en circulation
au 30 septembre 2011 /
Warrants Outstanding
as at September 30, 2011**

7 363 402

12 406 202

294 400

 20 064 004

La juste valeur de chaque bon octroyé lors des financements accreditifs a été estimée à la date d'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes en fonction des données moyennes pondérées suivantes pour les attributions octroyées au cours de l'exercice :

	<u>2012</u>
Dividende prévu	0 %
Prix moyen de l'action à la date d'octroi	0,05 \$
Volatilité moyenne prévue	65,4 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	1,0 %
Durée moyenne prévue	1 an / year
Prix d'exercice moyen à la date d'octroi	0,15 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur une période de 1 an (1,5 ans en 2011). Aucune caractéristique particulière inhérente aux bons attribués n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La juste valeur moyenne pondérée des bons octroyés en 2012 est de 0,001 \$ (0,08 \$ en 2011).

10- SHAREHOLDER'S EQUITY (continued)

10.2 Warrants (continued)

The following tables summarize the information relating to the warrants outstanding.

Prix Price \$	Date d'expiration / Expiry Date
0,15	Décembre 2012 / December 2012
Prix Price \$	Date d'expiration / Expiry Date
0,25	Juin 2012 / June 2012
0,32	Avril 2012 / April 2012
0,30	Juin 2012 / June 2012

The fair value of warrants granted in the flow-through financings was estimated on the grant date using the Black-Scholes pricing model with the following weighted average assumptions for the awards granted during the year:

<u>2012</u>	<u>2011</u>	
0 %	0 %	Expected dividend paid
0,16 \$	0,16 \$	Average share price on grant date
143,4 %	143,4 %	Expected weighted volatility
1,5 %	1,5 %	Risk-free interest average rate
1,5 ans / years	1,5 ans / years	Expected average life
0,30 \$	0,30 \$	Average exercise price at grant date

The underlying expected volatility was determined by reference to historical data of the shares of the Company over 1 year (1.5 years in 2011). No special features inherent to the warrants granted were incorporated into measurement of fair value.

The weighted average fair value of warrants granted in 2012 is \$0.001 (\$0.08 in 2011).

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

10- CAPITAUX PROPRES (suite)

10.3 Options aux courtiers

Au cours de l'exercice précédent, un courtier a exercé 406 202 options d'achat d'actions à un prix de 0,14 \$ par option.

Au cours de l'exercice précédent, la Société a émis dans le cadre d'un placement privé, 1 200 000 options sur unités à des courtiers à un prix d'exercice de 0,25 \$ si exercées dans les 18 mois.

Chaque unité contient une action ordinaire et un bon de souscription. Chaque bon de souscription peut être exercé à un prix de 0,32 \$ si exercé dans les 18 mois.

Les mouvements dans les options aux courtiers de la Société se détaillent comme suit :

	2012		2011		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	1 475 144	0,23	681 346	0,14	Balance, beginning of year
Octroyées	-	-	1 200 000	0,25	Granted
Exercées	-	-	(406 202)	0,14	Exercised
Expirées	(1 475 144)	0,23	-	-	Expired
Solde à la fin	<u>-</u>	-	<u>1 475 144</u>	0,23	Balance, end of year
Options aux courtiers exercçables à la fin de l'exercice	<u>-</u>	-	<u>1 475 144</u>	0,23	Options to brokers exercisable at the end of the year

La juste valeur de chaque option octroyée a été estimée à la date d'octroi en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black & Scholes en fonction des données moyennes pondérées suivantes pour les attributions octroyées au cours de l'exercice :

The fair value of each option granted was estimated on the grant date using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions for the awards granted during the year:

	2012	2011	
Dividende prévu	-	0 %	Expected dividend paid
Prix moyen de l'action à la date d'octroi	-	0,20 \$	Average share price on grant date
Volatilité moyenne prévue	-	172,6 %	Expected weighted volatility
Taux d'intérêt moyen sans risque	-	1,28 %	Risk-free interest average rate
Durée moyenne prévue	-	18 mois / months	Expected average life
Prix d'exercice moyen à la date d'octroi	-	0,23 \$	Average exercise price at grant date

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

10- CAPITAUX PROPRES (suite)

10.3 Options aux courtiers (suite)

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée en 2011 par rapport aux données historiques des actions de la Société sur une période de 1,5 ans. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées en 2011 était de 0,15 \$.

Ainsi en 2011, un coût de rémunération à base d'actions de 366 096 \$ a été comptabilisé aux frais d'émission d'actions avec un crédit équivalent au surplus d'apport

Au 30 septembre 2011, les options suivantes étaient en circulation et exerçables :

Date d'échéance	Actions / Shares		Prix d'exercice / Exercise price	Expiry date
	En circulation / Outstanding	Exerçables / Exercisable	\$	
Avril 2012	1 200 000	1 200 000	0,25	April, 2012
Juin 2012	275 144	275 144	0,14	June, 2012
	<u>1 475 144</u>	<u>1 475 144</u>		

11- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONN

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») en vertu duquel des options peuvent être accordées à des administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société.

Le régime prévoit que le nombre maximal d'actions de la Société pouvant être réservé à des fins d'émission ne peut excéder 9 249 633 actions et que le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options à un seul bénéficiaire ne peut dépasser 5 % (2 % pour les fournisseurs de services et les responsables des relations aux investisseurs) des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution.

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction. Par contre, les droits aux options pour les responsables des relations aux investisseurs deviennent acquis sur une période de 12 mois, soit 25 % à chaque trimestre. Le prix de levée des options est fixé au moment de l'octroi mais ne peut être inférieur au cours de clôture. La durée maximum des options est de 10 ans.

10- SHAREHOLDER'S EQUITY (continued)

10.3 Options to brokers (continued)

The underlying expected volatility was determined in 2011 by reference to historical data of the shares of the Company over 1.5 years. No special features inherent to the options granted were incorporated into measurement of fair value.

The weighted average fair value of stock options granted in 2011 was \$0.15.

During the 2011 financial year, stock-based compensation expenses in the amount of \$366,096 were accounted to share issuance expenses with a corresponding credit to contributed surplus.

As at September 30, 2011, the following options were outstanding and exercisable :

11- SHARE PURCHASE OPTIONS

The Company has established a stock option plan (the "plan") pursuant to which options to purchase shares may be granted to certain directors, employees and consultants as well as suppliers of the Company.

The plan provides that the maximum number of shares that may be reserved for issuance under the plan shall not exceed 9,249,633 shares and that the maximum number of shares which may be reserved for issuance to any optionee pursuant to it may not exceed 5% (2% for suppliers and relation investors representative) of the shares outstanding at the time of grant.

The acquisition conditions of share purchase options are without restriction. Therefore, the options granted to relation investors representative are vested over a 12 month period on the basis of 25% every quarter. Exercise price of options is determined at the grant date and shall not be lower than the closing price. The options period shall be a period of a maximum of 10 years.

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

11- OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS (suite)

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	2012	
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$
Solde au début	2 205 000	0,13
Octroyées	-	
Solde à la fin	<u>2 205 000</u>	0,13
Options exerçables à la fin de l'exercice	<u>2 205 000</u>	0,13

La juste valeur de chaque option octroyée a été estimée à la date d'octroi en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black & Scholes en fonction des données moyennes pondérées suivantes pour les attributions octroyées au cours de l'exercice :

	2012	2011	
Dividende prévu	-	-	Expected dividend paid
Prix moyen de l'action à la date d'octroi	-	0,15 \$	Average share price on grant date
Volatilité moyenne prévue	-	105 %	Expected weighted volatility
Taux d'intérêt moyen sans risque	-	3,13 %	Risk-free interest average rate
Durée moyenne prévue	-	10 ans / years	Expected average life
Prix d'exercice moyen à la date d'octroi	-	0,145 \$	Average exercise price at grant date

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée en 2011 par rapport aux données historiques des actions de la Société sur une période de 4 ans. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées en 2011 est de 0,14 \$.

En 2011, le coût de rémunération à base d'actions à des administrateurs, employés et consultants a été de 173 190 \$. Ce coût a été comptabilisé au résultat opérationnel avec un crédit équivalent au surplus d'apport.

11- SHARE PURCHASE OPTIONS (continued)

Changes in Company share purchase options were as follows :

	2011		
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price \$	
Balance, beginning of year	950 000	0,11	
Granted	<u>1 255 000</u>	0,145	
Balance, end of year	<u>2 205 000</u>	0,13	
Options exercisable at the end of the year	<u>2 205 000</u>	0,13	

The fair value of each option granted was estimated on the grant date using the Black-Scholes option-pricing model with the following weighted average assumptions for the awards granted during the year:

The underlying expected volatility was determined in 2011 by reference to historical data of the shares of the Company over 4 years. No special features inherent to the options granted were incorporated into measurement of fair value.

The weighted average fair value of stock options granted in 2011 is \$0.14.

During the 2011 financial year, stock-based compensation expenses to directors, employees and consultants were in the amount of \$173,190. These expenses have been accounted to operating loss with a corresponding credit to contributed surplus.

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC**DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES**aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTSSeptember 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

11- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (suite)

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime.

**Options en circulation
au 30 septembre 2012
Options Outstanding
as at September 30, 2012**

500 000
150 000
50 000
250 000
1 255 000
2 205 000

Date d'échéance/Expiry date

10 avril 2013 / April 10,2013
5 février 2014 / February 5,2014
11 mars 2014 / March 11,2014
20 octobre 2014 / October 20,2014
6 avril 2021 / April 6, 2021

**Prix de levée
Exercise price
\$**

0,11
0.10
0,10
0,10
0,145

**Options en circulation
au 30 Septembre 2011
Options Outstanding
as at September 30, 2011**

500 000
150 000
50 000
250 000
1 255 000
2 205 000

Date d'échéance/Expiry date

10 avril 2013 / April 10,2013
5 février 2014 / February 5,2014
11 mars 2014 / March 11,2014
20 octobre 2014 / October 20,2014
6 avril 2021 / April 6, 2021

**Prix de levée
Exercise price
\$**

0,11
0.10
0,10
0,10
0,145

12- RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les options, les options aux courtiers et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif. Les informations sur les options, les options aux courtiers et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 10 et 11.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat net n'a été nécessaire en 2012 et 2011.

12- LOSS PER SHARE

The calculation of basic loss per share is based on the loss for the period divided by the weighted average number of shares in circulation during the period. In calculating the diluted loss per share, dilutive potential common shares such as share options, options to brokers and warrants have not been included as they would have the effect of decreasing the loss per share. Decreasing the loss per share would be antidilutive. Details of share options, options to brokers and warrants issued that could potentially dilute earnings per share in the future are given in Notes 10 and 11.

Both the basic and diluted loss per share have been calculated using the net loss as the numerator, i.e. no adjustment to the net loss was necessary in 2012 and 2011.

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

12- RÉSULTAT PAR ACTION (suite)

	<u>2012</u>
Résultat net	(85 373)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	50 626 773
Résultat de base et dilué par action ordinaire	(0,002 \$)

Il n'y a pas eu d'autres transactions concernant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date de l'autorisation de publication de ces états financiers.

12- LOSS PER SHARE (continued)

	<u>2011</u>
Net loss	(869 964)
Weighted average number of shares outstanding	45 832 244
Basic and diluted loss per share	(0,02\$)

There have been no other transactions involving common shares between the reporting date and the date of authorization of these financial statements.

13- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

13- INCOME TAXES

The effective income tax rate of the Company differs from the combined federal and provincial income tax rate in Canada. This difference results from the following items:

	<u>2012</u>	<u>2011</u>	
	\$	\$	
Perte avant impôts sur le résultat	<u>(371 772)</u>	<u>(976 187)</u>	Loss before taxes
Impôts sur le résultat selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada, 27,28 % en 2012 et 28,78 % en 2011	(101 419)	(280 947)	Tax expense at combined statutory rate of 27.28% in 2012 and 28.78% in 2011
Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat résultant des éléments suivants :			Increase (decrease) in taxes resulting from:
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	1 306	14 687	Difference between current and deferred tax rates
Variation des différences temporelles non constatées	(34 505)	126 570	Variation of unrecorded temporary differences
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	128 155	66 250	Tax effect of the issuance of flow-through shares
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(286 399)	(71 492)	Reversal of other liabilities related to flow-through shares
Rémunération fondée sur des actions	-	49 844	Share-based payments
Éléments non déductibles et autres	6 463	(11 136)	Non deductible items and others
	<u>(286 399)</u>	<u>(106 223)</u>	

Le taux d'imposition statutaire de 2012 est inférieur au taux d'imposition statutaire de 2011 du fait d'une baisse du taux d'imposition statutaire fédéral à compter du 1^{er} janvier 2012.

The 2012 statutory income tax rate is lower than the 2011 statutory income tax rate because of a decrease in the federal income tax rate beginning January 1st, 2012.

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

13- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

13- INCOME TAXES (continued)

Composition des impôts différés à l'état du résultat global	2012	2011	Composition of deferred income taxes in the statement of comprehensive income
	\$	\$	
Naissance et renversement de différences temporelles	(92 863)	(229 301)	Inception and reversal of temporary differences
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	128 155	66 250	Tax effect of the issuance of flow-through shares
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(286 399)	(71 492)	Reversal of other liabilities related to flow-through shares
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	1 306	14 687	Difference between current and deferred tax rates
Ajustement des impôts différés des années antérieures	(2 093)	(12 937)	Ajustment of future income taxes of previous year
Variation de l'effet fiscal des différences temporelles non constatées	(34 505)	126 570	Variation of tax effect from unrecorded temporary differences
	<u>(286 399)</u>	<u>(106 223)</u>	

Mouvements des impôts différés de 2012

Changes in deferred taxes in 2012

	Solde au 30 septembre 2011 / Balance at September 30, 2011	Comptabilisé en résultat net / Recognized in net income	Solde au 30 septembre 2012 / Balance at September 30, 2012	
	\$	\$	\$	
Actifs d'exploration et d'évaluation	(219 968)	(128 369)	(348 337)	Exploration and evaluation assets
Crédits à l'exploration à recevoir	(214)	214	-	Exploration tax credits receivable
Pertes autres qu'en capital	<u>220 182</u>	<u>128 155</u>	<u>348 337</u>	Non-capital tax losses
	-	-	-	
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives		<u>286 399</u>		Reversal of other liabilities related to flow-through shares
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global		<u><u>286 399</u></u>		Variation of future income taxes in the statement of comprehensive income

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC**DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES**aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTSSeptember 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

13- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

Au 30 septembre 2012, la Société dispose des différences temporelles suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté :

	Fédéral / Federal	Provincial	
	\$	\$	
Immobilisations corporelles	15 228	15 228	Property, plant and equipment
Frais d'émission d'actions	309 265	282 927	Shares issuance costs
Pertes autres qu'en capital	593 064	331 719	Non-capital tax losses
Autres	8 711	8 711	Others
	<u>926 268</u>	<u>638 585</u>	

Au 30 septembre 2012, les pertes autres qu'en capital sur lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été constaté expirent de la façon suivante :

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2031	134 998	-
2032	458 066	331 719
	<u>593 064</u>	<u>331 719</u>

13- INCOME TAXES (continued)

As at September 30, 2012, deductible timing differences for which the Company has not recognized a deferred tax asset are as follows :

As at September 30, 2012, non-capital tax losses for which no deferred tax asset has been recorded expire as follows:

La Société dispose de crédits d'impôts à l'investissement de 535 \$ (535 \$ en 2011) qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisés afin de réduire les impôts à payer fédéral et expirent à différentes dates entre 2029 et 2031.

The Company has investment tax credits of \$ 535 (\$ 535 in 2011) that are not recorded. These credits are available to reduce federal income taxes for the future years. These investment tax credits mature between 2029 and 2031.

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

13- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

13- INCOME TAXES (continued)

Mouvements des impôts différés de 2011

Changes in deferred taxes in 2011

	Solde au 1 ^{er} octobre 2010 / Balance at October 1, 2010	Comptabilisé en résultat net / Recognized in net income	Solde au 30 septembre 2011 / Balance at September 30, 2011	
	\$	\$	\$	
Actifs d'exploration et d'évaluation	(228 062)	8 094	(219 968)	Exploration and evaluation assets
Crédits à l'exploration à recevoir	-	(214)	(214)	Exploration tax credits receivable
Frais d'émission d'actions	37 648	(37 648)	-	Share issuance costs
Pertes autres qu'en capital	155 496	64 686	220 182	Non-capital tax losses
Autres	187	(187)	-	Others
	<u>(34 731)</u>	<u>34 731</u>	<u>-</u>	
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives		<u>71 492</u>		Reversal of other liabilities related to flow-through shares
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global		<u>106 223</u>		Variation of future income taxes in the statement of comprehensive income

Au 30 septembre 2011, la Société dispose des différences temporelles suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différés n'a été constaté :

As at September 30, 2011, deductible timing differences for which the Company has not recognized a deferred tax asset are as follows :

	Fédéral / Federal	Provincial	
	\$	\$	
Immobilisations corporelles	6 705	6 705	Property, plant and equipment
Frais d'émission d'actions	473 173	410 000	Shares issuance costs
Pertes autres qu'en capital	558 159	353 570	Non-capital tax losses
Autres	<u>750</u>	<u>750</u>	Others
	<u>1 038 787</u>	<u>771 026</u>	

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

14- INFORMATIONS ADITIONNELLES AUX FLUX DE TRÉSORERIE			14- ADDITIONAL INFORMATION RELATED TO CASH FLOWS
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement			Net change in non-cash operating working capital items
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	
	\$	\$	
Taxes sur les produits et services	(24 060)	27 740	Goods and services tax
Crédits d'impôt relatif aux ressources et crédits d'impôt miniers	190	-	Tax credits related to resources and mining tax credits
Frais payés d'avance	(6 321)	(1 530)	Prepaid expenses
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	<u>25 461</u>	<u>(77 849)</u>	Trade and other payables
	<u>(4 730)</u>	<u>(51 639)</u>	
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	
	\$	\$	
Les opérations non monétaires du bilan sont les suivantes :			Non-cash investing and financing activities are as follows:
Crédits d'impôts relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation	-	2 045	Tax credits related to exploration and evaluation assets
Actifs d'exploration et d'évaluation en contrepartie de dettes fournisseurs	25 078	6 829	Exploration and evaluation assets in consideration of trade payable
Propriétés minières en contrepartie du capital-actions	-	45 000	Mining properties in consideration of capital stock
Frais d'émission d'actions sous forme d'options accordées aux courtiers en contrepartie du surplus d'apport	-	366 096	Share issue expenses related to options granted to brokers in consideration of contributed surplus
Montant du surplus d'apport crédité au capital-actions à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions	-	26 994	Amount from contributed surplus credited to capital stock on exercise of stock options
Montant du surplus d'apport crédité aux bons de souscription à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions	-	19 642	Amount of contributed surplus credited to warrants as a result of the exercise of stock options
Le montant d'intérêts reçus relié aux activités opérationnelles est de 63 627 \$ (53 252 \$ en 2011)			The amount of interest received related to operating activities is of \$63,627 (\$53,252 in 2011)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

15- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants et les sociétés des principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristique ni condition spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

15.1 Transactions avec des sociétés liées

La Société a confié, en vertu d'un contrat de gestion en date du 17 octobre 2007, la supervision de ses travaux d'exploration à la société Ressources Lutsvisky Inc., une société privée détenue en propriété exclusive par le président et chef de la direction de la Société.

En vertu du contrat de gestion, Ressources Lutsvisky Inc. recevra de la Société une indemnité maximale de quinze pour cent (15 %) des frais encourus en sous-traitance durant la réalisation des programmes d'exploration. La Société pourra, unilatéralement, résilier le contrat de gestion. La Société sera alors tenue de payer à Ressources Lutsvisky Inc. à la date de résiliation un montant égal à 15 % du montant du programme de l'année en cours et une pénalité de 5 % par année, se terminant le 31 décembre de la troisième année après la date de résiliation du contrat de gestion.

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012, le taux des frais de gestion est égal à 15 %.

Le tableau suivant présente les opérations conclues avec Lutsvisky au cours de l'exercice.

	<u>2012</u>
	\$
Frais d'exploration et d'évaluation	61 500
Frais généraux d'administration	4 550
Honoraires des consultants	156 100

Au 30 septembre 2012 et 2011, les dettes fournisseurs et autres créiteurs incluent une somme à payer à Lutsvisky, respectivement de 78 346 \$ et 24 616\$.

La Société a également fait l'acquisition d'immobilisations corporelles de la Société Exploration Typhon Inc., une société publique dirigée par le président et chef de la direction de la Société.

15- RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Company's related parties include key management and their Company's as described below.

Unless otherwise stated, none of the transactions incorporated special terms and conditions and no guarantees were given or received. Outstanding balances are usually settled in cash.

15.1 Transactions with related companies

Pursuant to a management contract dated October 17, 2007, the Company entrusted the supervision of its exploration works to Ressources Lutsvisky Inc., a private Company wholly-owned by the President and CEO of the Company.

Under the management contract, Ressources Lutsvisky Inc. shall receive from the Company a maximum indemnity of fifteen percent (15%) of the subcontracting costs incurred during the completion of the exploration programs. The Company may, at its discretion, terminate the management contract. The Company will thus be liable to pay to Ressources Lutsvisky Inc. on the date of termination an amount equal to 15% of the amount of the program for the ongoing year and a penalty of 5% per year, ending on December 31 of the third year following the termination date of the management contract.

For the year ended on September 30, 2012, the rate of management fees is 15%.

The table below presents related party transactions concluded with Lutsvisky during the year.

	<u>2011</u>	
	\$	
	32 697	Exploration and evaluation expenses
	3 600	General administrative expenses
	137 475	Consultants fees

As at September 30, 2012 and 2011, trade and other payables include amounts payable to Lutsvisky, respectively of \$78 346 and \$24 616.

The Company has also acquired property, plant and equipment from the company Typhoon Exploration Inc., a listed company headed by president and CEO of the Company

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010
(in Canadian dollars)

15- OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (suite)

Le tableau suivant présente les opérations conclues avec Exploration Typhon Inc. au cours de l'exercice :

	<u>2012</u>
	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles ^(a)	98 560

^(a) Cette opération est évaluée à la juste valeur

15.2 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que le président. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	<u>2012</u>
Avantages à court terme du personnel	
Salaires	26 241
Paiements fondés sur des actions	
Total de la rémunération	<u>26 241</u>

16- INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

	<u>30 septembre 2012 /</u> <u>September 30, 2012</u>		<u>30 septembre 2011 /</u> <u>September 30, 2011</u>		<u>1^{er} octobre 2010 / October 1st, 2010</u>	
	Valeur comptable / Carrying amount	Juste valeur / Fair value	Valeur comptable / Carrying amount	Juste valeur / Fair value	Valeur comptable / Carrying amount	Juste valeur / Fair value
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
<i>Prêts et créances</i>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	225 252	225 252	288 907	288 907	560 997	560 997
Dépôts à terme	2 889 203	2 889 203	3 340 485	3 340 485	1 004 142	1 004 142
Passifs financiers						
<i>Passifs financiers évalués au coût amorti</i>						
Dettes fournisseurs et autres créanciers	91 455	91 455	47 745	47 745	197 570	197 570

La valeur comptable des instruments financiers classés dans les catégories prêts et créances et passifs financiers évalués au coût amorti présentée dans le tableau ci-dessus, est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

La note 4.4 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers.

15- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

The following table presents transactions with Typhoon Exploration Inc. during the year:

	<u>2011</u>	
	\$	
Acquisition of property, plant and equipment ^(a)	-	

^(a) The transaction is valued at fair value

15.2 Transactions with key management personnel

The Company key management personnel are members of the Board of Directors, as well as the president. Key management personnel remuneration includes the following expenses:

	<u>2011</u>	
Short-term employee benefits		
Salaries	26 241	
Share-based payments	151 800	
Total remuneration	<u>178 041</u>	

16- FINANCIALS INSTRUMENTS

Carrying amounts and the fair value of financial instruments presented in the statement of financial position are as follows:

The carrying value of financial instruments classified in Loans and receivables and in Financial liabilities measured at amortized cost as presented above, are considered to be a reasonable approximation of fair value because of the short-term maturity of these instruments. See Note 4.4 for a description of the accounting policies for each category of financial instruments.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

17- RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et passifs financiers de la Société sont résumés, par catégorie, à la note 16. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt. Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux. La Société ne négocie pas d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de politiques ou de procédures liés à la gestion des risques découlant des instruments financiers au cours des périodes de présentation de l'information financière considérées.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

17.1 Sensibilité au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixes.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des actifs financiers portant intérêt à taux fixe. Puisque ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, les variations de juste valeur n'ont aucun impact sur le résultat net.

17.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière :

17- FINANCIALS INSTRUMENTS RISK

The Company is exposed to various risks in relation to financial instruments. The Company's financial assets and liabilities by category are summarized in Note 16. The main types of risks the Company is exposed to are market risk, credit risk and liquidity risk.

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. The Company is exposed to interest rate risk. The Company focuses on actively securing short- to medium-term cash flows by minimizing the exposure to financial markets. The Company does not actively engage in the trading of financial instruments for speculative purposes.

No changes were made in the objectives, policies and processes related to financial instruments risk management during the reporting periods.

The most significant financial risks to which the Company is exposed are described below.

17.1 Interest rate sensitivity

Interest rate risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in interest rates. Term deposits were at fixed interest rates and were not exposed to interest risk.

Term deposits bear interest at fixed interest rates.

Because these financial assets are recognized at amortized cost, the fair value variation has no impact on profit or loss.

17.2 Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument will cause a financial loss for the other party by failing to discharge an obligation.

The Company's maximum exposure to credit risk is limited to the carrying amount of financial assets at the reporting date, as summarized below:

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

17 - RISQUES DECOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**17.2 Risque de crédit (suite)**

	30 septembre / September 30		1 ^{er} octobre / October 1	
	2012	2011	2010	
	\$	\$	\$	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180 740	123 182	443 389	Cash and cash equivalents
Trésorerie détenue pour les frais d'exploration	44 512	165 725	117 608	Cash held for exploration expenses
Dépôts à terme	2 889 203	3 340 485	1 004 142	Term deposits
Valeur comptable	<u>3 069 943</u>	<u>3 463 667</u>	<u>1 447 531</u>	Carrying amounts

La Société n'a pas de comptes clients. L'exposition de la Société au risque de crédit est considérée limitée. La Société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les périodes présentées. Il n'y a aucun actif en souffrance mais non déprécié.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par un instrument de garantie ou par une autre forme de rehaussement de crédit.

Le risque de crédit de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de la trésorerie détenue pour les frais d'exploration et des dépôts à terme est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

17.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. À la fin du mois de septembre 2012, la Société a suffisamment de liquidités pour prendre en charge ses passifs financiers et ses passifs financiers futurs provenant de ses engagements.

17 - FINANCIAL INSTRUMENT RISKS (continued)**17.2 Credit risk (continued)**

The Company has no trade accounts. The exposure to credit risk for the Company's receivables is considered immaterial. The Company continuously monitors defaults of counterparties. No impairment loss has been recognized in the periods presented. There is no assets past due but not impaired.

The Company's management considers that all the above financial assets that are not impaired or past due for each of the reporting dates under review are of good credit quality.

None of the Company's financial assets are secured by collateral or other credit enhancements.

The credit risk for cash and cash equivalents, for cash held for exploration expenses and for term deposits is considered negligible since the counterparties are reputable banks with high quality external credit ratings.

17.3 Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that an entity will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial asset.

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and cash equivalents and to ensure that the Company has financing sources such as private placements for a sufficient amount. The Company establishes budget and cash estimates to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations. Obtaining additional funds makes it possible to the Company to continue its operations, and while it has been successful in the past, there is no guarantee for the future. At the end of September 2012, the Company had enough funds available to meet its financial liabilities and future financial liabilities from its commitments.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

17 - RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

17.3 Risque de liquidité (suite)

Au cours de l'exercice précédent, la Société a financé ses programmes d'exploration et d'évaluation, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions de propriétés minières au moyen de placements privés et de placements accreditifs.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société :

30 Septembre 2012 / September 30, 2012
Dettes fournisseurs / Trade
accounts

30 Septembre 2011 / September 30, 2011
Dettes fournisseurs / Trade
accounts

1^{er} octobre 2010 / October 1st, 2010
Dettes fournisseurs / Trade
accounts

Lorsque la contrepartie choisit le moment où le montant sera payé, le passif est inclus à la première date à laquelle le paiement peut être exigé.

17 - FINANCIAL INSTRUMENT RISKS (continued)

17.3 Liquidity risk (continued)

Over the past period, the Company has financed its exploration and evaluation programs, its working capital requirements and acquisitions of mining properties through private and flow-through financings.

The following table presents contractual maturities (including interest payments where applicable) of the Company's liabilities:

Moins de
trois mois /
Within three months

91 455

Moins de
trois mois /
Within three months

47 745

Moins de
trois mois /
Within three months

197 570

Where the counterparty has a choice of when an amount is paid, the liability has been included on the earliest date on which payment can be required.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

18- POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants :

- Assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités;
- Augmenter la valeur des actifs de la Société;
- Assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour l'exercice financier en cours est présenté à la note 10 et à l'état des variations des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accreditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 6 et 10.1.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de procédures ou de processus de gestion de capital durant les périodes de présentation de l'information financière.

18- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

The Company's capital management objectives are:

- to ensure the Company's ability to continue as a going concern;
- to increase the value of the assets of the business; and
- to provide an adequate return to shareholders of the Company.

These objectives will be achieved by identifying the right exploration projects, adding value to these projects and ultimately taking them through to production or sale and cash flow, either with partners or by the Company's own means.

The Company monitors capital on the basis of the carrying amount of equity. Capital for the reporting periods under review is summarized in Note 10 and in the statement of changes in equity.

The Company is not exposed to any externally imposed capital requirements except when the Company issues flow-through shares for which an amount should be used for exploration work. See all the details in Notes 6 and 10.1.

The Company finances its exploration and evaluation activities mainly seeking additional capital either by private financing or public financing.

When financing conditions are not optimal, the Company may enter into option agreements or other agreements to be able to continue its exploration and evaluation activities or can slow until financing conditions improve.

No changes were made in the objectives, policies and processes for managing capital during the reporting periods.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

19- ÉVENTUALITÉS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu de règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 27 % (Canada et Québec).

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles à titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Au cours de la période de présentation de l'information financière, la Société a reçu un montant de 355 200 \$ (294 400 \$ au 30 septembre 2011 et nil au 1^{er} octobre 2010) à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales en date du 31 décembre 2011.

20- ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

En décembre 2012, la Société a annoncé la clôture d'un placement privé totalisant 116 000 \$. Au total, la Société a émis 2 320 000 actions accréditatives au prix de 0,05 \$ l'action et 2 320 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription permet au porteur de souscrire à une action au prix de 0,10 \$ l'action pour 36 mois suivant la date de clôture.

19- CONTINGENCIES

The Company is partially financed through the issuance of flow-through shares and, according to tax rules regarding this type of financing, the Company is engaged in realizing mining exploration work.

These tax rules also set deadlines for carrying out the exploration work, which must be performed no later than the earlier of the following dates:

- Two years following the flow-through placements; and
- One year after the Company has renounced the tax deductions relating to the exploration work.

Commitments to carry out exploration work that are not respected are subject to a combined tax rate of 27% (Canada and Quebec).

However, there is no guarantee that the Company's exploration expenses will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company is committed to taking all the necessary measures in this regard. Refusal of certain expenses by the tax authorities would have a negative tax impact for investors.

During the reporting period, the Company received \$355,200 (\$294,400 at September 30, 2011 and nil at October 1, 2010) following flow-through placements for which the Company renounced tax deductions on December 31, 2011.

20- SUBSEQUENT EVENT

In December 2012, the Company announced the closing of a private placement for gross proceeds of \$116,000. The Company issued 2,320,000 flow-through shares at a price of \$0.05 per share and 2,320,000 warrants. Each warrant grants the right to purchase one common share at a price of \$ 0.10 for 36 months following the closing date.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

21- TRANSITION AUX IFRS

Les présents états sont les premiers états financiers de la Société préparés selon les IFRS. La date de transition aux IFRS est le 1^{er} octobre 2010. Antérieurement à sa transition aux IFRS, la Société préparait ses états financiers en utilisant les principes comptables généralement reconnus du Canada en vigueur avant la transition aux IFRS, ci-après appelés « les normes comptables en vigueur avant le basculement » ou « le référentiel comptable antérieur ».

Les méthodes comptables IFRS de la Société présentées à la note 4 ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour la période de présentation de l'information financière terminée le 30 septembre 2012 ainsi que pour l'information comparative et le premier état de la situation financière à la date de transition.

La Société a mis en application l'IFRS 1 pour préparer ces premiers états financiers IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat global total et les flux de trésorerie est décrite dans cette note et est expliquée plus en détail dans les notes qui accompagnent les tableaux.

21.1 Première application – exemptions applicables

Au moment de la transition, l'IFRS 1 prévoit certaines exceptions obligatoires et autorise certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective complète. Les exceptions et exemptions suivantes ont été adoptées par la Société :

Exceptions obligatoires

Les estimations établies selon les IFRS par la Société à la date de transition sont cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, le cas échéant.

Les actifs et les passifs financiers qui ont été décomptabilisés avant le 1^{er} octobre 2010 selon les normes comptables en vigueur avant le basculement n'ont pas été comptabilisés selon les IFRS. La Société a appliqué par anticipation la modification de l'IFRS 1 à ce sujet au niveau de la date d'application de l'exception, soit le 1^{er} octobre 2010.

21- TRANSITION TO IFRS

These are the Company's first financial statements prepared in accordance with IFRS. The date of transition to IFRS is October 1st, 2010. Before the transition to IFRS, the Company's financial statements were prepared using Canadian generally accepted accounting principles effective before the transition to IFRS, hereinafter "pre-change accounting standards" or "previous GAAP".

The Company's IFRS accounting policies presented in Note 4 have been applied in preparing the financial statements for the reporting period ended September 30, 2012, the comparative information and the opening statement of financial position at the date of transition.

The Company has applied IFRS 1 in preparing these first IFRS financial statements. The effects of the transition to IFRS on equity, total comprehensive loss and reported cash flows are presented in this section and are further explained in the notes that accompany the tables.

21.1 First-time adoption – exemptions applied

Upon transition, IFRS 1 dictates certain mandatory exceptions and allows certain optional exemptions from full retrospective application. The exceptions and exemptions adopted by the Company are set out below:

Mandatory exceptions

The estimates established by the Company in accordance with IFRS at the date of transition are consistent with estimates made for the same date in accordance with Canadian GAAP, after adjustments to reflect any difference in accounting principles, if applicable.

Financial assets and liabilities that were derecognized before October 1st, 2010 under pre-change accounting standards were not recognized under IFRS. The Company has early applied the change in IFRS 1 in this respect regarding the application date of the exception, i.e. October 1st, 2010.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

21- TRANSITION AUX IFRS (suite)	21- TRANSITION TO IFRS (continued)																														
<p>21.1 Première application – exemptions applicables (suite) <i>Exemptions facultatives</i></p> <p>La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement la norme IFRS 2, <i>Paiement fondé sur des actions</i>, aux options octroyées avant le 7 novembre 2002 et aux options octroyées après le 7 novembre 2002 dont les droits sont devenus acquis avant la date de transition.</p>	<p>21.1 First-time adoption – exemptions applied (continued) <i>Optional exemptions</i></p> <p>The Company has chosen not to apply IFRS 2, <i>Share-based Payment</i>, retrospectively to options granted on or before November 7, 2002 or granted after November 7, 2002 and vested before the date of transition to IFRS.</p>																														
<p>21.2 Rapprochement des capitaux propres</p> <p>Les montants des capitaux propres à la date de transition et au 30 septembre 2011 peuvent être rapprochés des montants présentés selon les normes comptables en vigueur avant le basculement comme suit :</p>	<p>21.2 Reconciliation of Equity</p> <p>Equity at the date of transition and at September 30, 2011 can be reconciled to the amounts reported under pre-change accounting standards as follows:</p>																														
<p>Capitaux propres selon les normes comptables en vigueur avant le basculement</p> <p>Augmentation (diminution) des capitaux propres déjà établis en raison des différences suivantes entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS</p> <p>Unités émises dans le cadre de placements privés accreditifs</p> <p>– Capital-actions 21.5 a) (198 334)</p> <p>– Déficit 21.5 a) et c) 198 334</p> <p>– Déficit 21.5 c) -</p> <p>Unités émises dans le cadre de placements privés accreditifs</p> <p>– Capital-actions 21.5 a) (163 569)</p> <p>– Déficit 21.5 a) et c) 163 569</p> <p>– Déficit 21.5 a) et c) (92 077)</p> <p>Capitaux propres selon les IFRS</p>	<table border="0" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Notes</th> <th style="text-align: right;">30 septembre 2011 / September 30, 2011</th> <th style="text-align: right;">1^{er} octobre 2010 / Octobre 1st, 2010</th> </tr> <tr> <th></th> <th style="text-align: right;">\$</th> <th style="text-align: right;">\$</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">5 018 911</td> <td style="text-align: right;">2 706 269</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">(198 334)</td> <td style="text-align: right;">(198 334)</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">198 334</td> <td style="text-align: right;">198 334</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">-</td> <td style="text-align: right;">31 700</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">(163 569)</td> <td style="text-align: right;">-</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">163 569</td> <td style="text-align: right;">-</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">(92 077)</td> <td style="text-align: right;">-</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;"><u>4 926 834</u></td> <td style="text-align: right;"><u>2 737 969</u></td> </tr> </tbody> </table>	Notes	30 septembre 2011 / September 30, 2011	1 ^{er} octobre 2010 / Octobre 1 st , 2010		\$	\$		5 018 911	2 706 269		(198 334)	(198 334)		198 334	198 334		-	31 700		(163 569)	-		163 569	-		(92 077)	-		<u>4 926 834</u>	<u>2 737 969</u>
Notes	30 septembre 2011 / September 30, 2011	1 ^{er} octobre 2010 / Octobre 1 st , 2010																													
	\$	\$																													
	5 018 911	2 706 269																													
	(198 334)	(198 334)																													
	198 334	198 334																													
	-	31 700																													
	(163 569)	-																													
	163 569	-																													
	(92 077)	-																													
	<u>4 926 834</u>	<u>2 737 969</u>																													
		<p>Equity under pre-change accounting standards</p> <p>Increases (decreases) in equity reported in accordance with pre-change accounting standards, as a result of the following differences between pre-change accounting standards and IFRS:</p> <p>Units issued by flow-through private placements</p> <p>– Share capital</p> <p>– Deficit</p> <p>– Deficit</p> <p>Units issued by flow-through private placements</p> <p>– Share capital</p> <p>– Deficit</p> <p>– Deficit</p> <p>Total Equity under IFRS</p>																													

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

21- TRANSITION AUX IFRS (suite)	21-	TRANSITION TO IFRS (continued)
21.3 Rapprochement du résultat global total	21.3	Reconciliation of comprehensive loss
Le résultat global total pour la période de présentation de l'information financière terminée le 30 septembre 2011 peut être rapproché des montants présentés selon les normes comptables en vigueur avant le basculement comme suit :		The total comprehensive loss for the reporting period ended September 30, 2011 can be reconciled to the amounts reported under pre-change accounting standards as follows:
	Notes	
	<u>30 septembre / September 30, 2011</u>	
	\$	
Résultat global selon les normes comptables en vigueur avant le basculement	(830 556)	Comprehensive loss under pre-change accounting standards
Diminution du résultat global déjà établi en raison des différences suivantes entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les normes IFRS :		Increase of comprehensive loss reported in accordance with pre-change accounting standards, as a result of the following differences between pre-change accounting standards and IFRS:
Unités émises dans le cadre de placements privés accreditifs	21.5 c) <u>(39 408)</u>	Units issued by flow-through private placements
Résultat global total selon les IFRS	<u><u>(869 964)</u></u>	Total comprehensive loss under IFRS

NOTES COMPLÉMENTAIRES
aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010
(in Canadian dollars)

21- TRANSITION AUX IFRS (suite)**21.4 Différences de présentation**

Certaines différences de présentation entre les normes comptables en vigueur avant le basculement et les IFRS n'ont aucune incidence sur le résultat net présenté ou sur le total des capitaux propres. Ainsi qu'il est démontré dans les tableaux suivants, certains postes sont décrits différemment dans les IFRS (renommés) comparativement au référentiel comptable antérieur, et ce, même si les actifs et les passifs compris dans ces postes ne sont pas touchés.

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état de la situation financière :

Libellé selon les normes en vigueur avant le basculement	Notes	1 ^{er} octobre 2010			Libellé selon les IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	
		\$	\$	\$	
ACTIF					ACTIF
Actif à court terme					Courant
Encaisse		443 389	-	443 389	Trésorerie et équivalents de trésorerie
	21.5 b)	-	117 608	117 608	Trésorerie détenue pour les frais d'exploration
Dépôts à terme		1 004 142	-	1 004 142	Dépôts à terme
Taxes à recevoir		33 679	-	33 679	Taxes de vente à recevoir
		<u>1 481 210</u>	<u>117 608</u>	<u>1 598 818</u>	
					Non courant
Encaisse réservée à l'exploration	21.5 b)	117 608	(117 608)	-	
Propriétés minières	21.5 b)	62 325	(62 325)	-	
Frais d'exploration reportés	21.5 b)	1 309 127	62 325	1 371 452	Actif d'exploration et d'évaluation
		<u>1 489 060</u>	<u>(117 608)</u>	<u>1 371 452</u>	
		<u>2 970 270</u>	<u>-</u>	<u>2 970 270</u>	Total de l'actif
PASSIF					PASSIF
Passif à court terme					Courant
Comptes fournisseurs et charges à payer		197 570	-	197 570	Dettes fournisseurs et autres créditeurs
					Non courant
Impôts futurs	21.5 c)	66 431	(31 700)	34 731	Passif d'impôt différé
		<u>264 001</u>	<u>(31 700)</u>	<u>232 301</u>	Total du passif
					CAPITAUX PROPRES
Capital-actions	21.5 a)	4 357 619	(198 334)	4 159 285	Capital -actions
Bons de souscription		73 634	-	73 634	Bons de souscription
Surplus d'apport		202 379	-	202 379	Surplus d'apport
Déficit	21.5 a) et c)	(1 927 363)	230 034	(1 697 329)	Déficit
		<u>2 706 269</u>	<u>31 700</u>	<u>2 737 969</u>	Total des capitaux propres
		<u>2 970 270</u>	<u>-</u>	<u>2 970 270</u>	Total du passif et des capitaux propres

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010
(in Canadian dollars)

21- TRANSITION AUX IFRS (suite)**21- TRANSITION TO IFRS (continued)****21.4 Différences de présentation (suite)****21.4 Presentation differences (suite)**

The August 1, 2010 Canadian GAAP statement of financial position has been reconciled to IFRS as follows:

Pre-change accounting standards description	Notes	October 1 st , 2010			IFRS description
		Previous GAAP	Effect of transition to IFRS	IFRS	
ASSETS					
Current assets					
Cash		443,389	-	443,389	Cash and cash equivalents
	21.5 b)	-	117,608	117,608	Cash held for exploration expenses
Term deposits		1,004,142	-	1,004,142	Term Deposits
Taxes receivable		33,679	-	33,679	Sales tax receivable
		<u>1,481,210</u>	<u>117,608</u>	<u>1,598,818</u>	
Non-current					
Cash reserved for exploration	21.5 b)	117,608	(117,608)	-	
Mining properties	21.5 b)	62,325	(62,325)	-	
Deferred exploration expenses	21.5 b)	<u>1,309,127</u>	<u>(63,325)</u>	<u>1,371,452</u>	Exploration and evaluation assets
		<u>1,489,060</u>	<u>(117,608)</u>	<u>1,371,452</u>	
		<u>2,970,270</u>	<u>-</u>	<u>2,970,270</u>	Total assets
LIABILITIES					
Current liabilities					
Accounts payable and accrued liabilities		197,570	-	197,570	Trade and other payables
Non-current					
Future Income taxes	21.5 c)	<u>66,431</u>	<u>(31,700)</u>	<u>34,731</u>	Deferred income tax
		<u>264,001</u>	<u>(31,700)</u>	<u>232,301</u>	Total liabilities
SHAREHOLDER'S EQUITY					
Capital stock	21.5 a)	4,357,619	(198,334)	4,159,285	Share capital
Warrants		73,634	-	73,634	Warrants
Contributed surplus		202,379	-	202,379	Contributed surplus
Deficit	21.5 a) and c)	<u>(1,927,363)</u>	<u>230,034</u>	<u>(1,697,329)</u>	Deficit
		<u>2,706,269</u>	<u>31,700</u>	<u>2,737,969</u>	Total equity
		<u>2,970,270</u>	<u>-</u>	<u>2,970,270</u>	Total liabilities and equity

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010
(in Canadian dollars)

21- TRANSITION AUX IFRS (suite)**21- TRANSITION TO IFRS (continued)****21.4 Différences de présentation (suite)****21.4 Presentation differences (suite)**

Le tableau suivant détaille l'incidence totale de la transition sur l'état de la situation financière :

Libellé selon les normes en vigueur avant le basculement	Notes	30 septembre 2011			Libellé selon les IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	
		\$	\$	\$	
ACTIF					ACTIF
Actif à court terme					Courant
Encaisse		123 182	-	123 182	Trésorerie et équivalents de trésorerie
	21.5 b)	-	165 725	165 725	Trésorerie détenue pour les frais d'exploration
Dépôts à terme		3 340 485	-	3 340 485	Dépôts à terme
Taxes à recevoir		5 939	-	5 939	Taxes de vente à recevoir
Crédits d'impôts à recevoir		2 045	-	2 045	Crédits d'impôt relatif aux ressources et crédits d'impôts miniers à recevoir
Frais payés d'avance		1 530	-	1 530	Frais payés d'avance
		<u>3 473 181</u>	<u>165 725</u>	<u>3 638 906</u>	
Encaisse réservée à l'exploration	21.5 b)	165 725	(165 725)	-	Non courant
Immobilisations		37 252	-	37 252	Immobilisations corporelles
Propriétés minières	21.5 b)	101 000	(101 000)	-	
Frais d'exploration reportés	21.5 b)	1 289 498	101 000	1 390 498	Actifs d'exploration et d'évaluation
		<u>1 593 475</u>	<u>(165 725)</u>	<u>1 427 750</u>	
		<u>5 066 656</u>	<u>-</u>	<u>5 066 656</u>	Total de l'actif
PASSIF					PASSIF
Passif à court terme					Courant
Comptes fournisseurs et charges à payer		47 745	-	47 745	Dettes fournisseurs et autres crédateurs
	21.5 a) et c)	-	92 077	92 077	Autre passif
		<u>47 745</u>	<u>92 077</u>	<u>139 822</u>	Total du passif
CAPITAUX PROPRES					CAPITAUX PROPRES
Capital - actions	21.5 a)	7 710 929	(361 903)	7 349 026	Capital - actions
Bons de souscription		236 828	-	236 828	Bons de souscription
Surplus d'apport		695 029	-	695 029	Surplus d'apport
Déficit	21.5 a) et c)	(3 623 875)	269 826	(3 354 049)	Déficit
		<u>5 018 911</u>	<u>(92 077)</u>	<u>4 926 834</u>	Total des capitaux propres
		<u>5 066 656</u>	<u>-</u>	<u>5 066 656</u>	Total du passif et des capitaux propres

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010
(in Canadian dollars)

21- TRANSITION AUX IFRS (suite)		21- TRANSITION TO IFRS (continued)			
21.4 Différences de présentation (suite)		21.4 Presentation differences (suite)			
The September 30, 2011 Canadian GAAP statement of financial position has been reconciled to IFRS as follows:					
		September 30, 2011			
Pre-change accounting standards description	Notes	Previous GAAP \$	Effect of transition to IFRS to IFRS \$	IFRS \$	IFRS description
ASSETS					
Current assets					
Cash		123,182	-	123,182	Cash and cash equivalents
	21.5 b)	-	165,725	165,725	Cash held for exploration expenses
Term deposits		3,340,485	-	3,340,485	Term deposits
Taxes receivable		5,939	-	5,939	Sales tax receivable
Tax credits receivable		2,045	-	2,045	Tax credits related to resources and mining tax credits receivable
Prepaid expenses		1,530	-	1,530	Prepaid expenses
		<u>3,473,181</u>	<u>165,725</u>	<u>3,638,906</u>	
Non-current					
Cash reserved for exploration	21.5 b)	165,725	(165,725)	-	
Fixed assets		37,252	-	37,252	Property, plant and equipment
Mining properties	21.5 b)	101,000	(101,000)	-	
Deferred exploration expenses	21.5 b)	1,289,498	101,000	1,390,498	Exploration and evaluation assets
		<u>1,593,475</u>	<u>(165,725)</u>	<u>1,427,750</u>	
		<u>5,066,656</u>	<u>-</u>	<u>5,066,656</u>	Total assets
LIABILITIES					
Current liabilities					
Accounts payable and accrued liabilities		47,745	-	47,745	Trade and other payables
	21.5 a) and c)		92,077	92,077	Other liability
		<u>47,745</u>	<u>92,077</u>	<u>139,822</u>	Total liabilities
SHAREHOLDERS' EQUITY					
Capital stock	21.5 a)	7,710,929	(361,903)	7,349,026	Share capital
Warrants		236,828	-	236,828	Warrants
Contributed surplus		695,029	-	695,029	Contributed surplus
Deficit	21.5 a) and c)	<u>(3,623,875)</u>	269,826	<u>(3,354,049)</u>	Deficit
		<u>5,018,911</u>	<u>(92,077)</u>	<u>4,926,834</u>	Total equity
		<u>5,066,656</u>	<u>-</u>	<u>5,066,656</u>	Total liabilities and equity

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010
(in Canadian dollars)

21- TRANSITION AUX IFRS

21- TRANSITION TO IFRS

Le tableau suivant détaille l'incidence de la transition sur l'état du résultat global

Libellé selon les normes en vigueur avant le basculement	Notes	30 septembre 2011			Libellé selon les IFRS
		Référentiel comptable antérieur	Effet de la transition aux IFRS	IFRS	
		\$	\$	\$	
FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES					Charges
Frais généraux d'administration		191 681	-	191 681	Autres charges opérationnelles
Inscription, registrariat et information aux actionnaires		37 372	-	37 372	Inscription, registrariat et information aux actionnaires
Salaires et charges sociales		70 478	-	70 478	Salaires et charges sociales
Rémunération à base d'actions à des administrateurs et employés		155 940	-	155 940	Rémunération – paiements fondés sur des actions à des administrateurs et employés
Rémunération à base d'actions à des consultants		17 250	-	17 250	Rémunération – paiements fondés sur des actions à des consultants
Honoraires professionnels		47 235	-	47 235	Honoraires professionnels
Honoraires de consultants		226 295	-	226 295	Honoraires des consultants
Frais environnementaux		1 151	-	1 151	Frais environnementaux
Frais d'exploration		53 518	-	53 518	Frais d'exploration
Dévaluation de propriétés minières	21.5 b)	6 325	(6 325)	-	
Dévaluation de frais d'exploration reportés	21.5 b)	215 489	6 325	221 814	Dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation
Amortissement		6 705	-	6 705	Amortissement des immobilisations corporelles
		(1 029 439)	-	(1 029 439)	Résultat opérationnel
REVENUS NETS DE PLACEMENTS		53 252	-	53 252	AUTRES
					Revenus d'intérêts
PERTE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		(976 187)	-	(976 187)	Résultat avant impôts
Impôts futurs	21.5 c)	145 631	(39 408)	106 223	Impôts différés
PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU		(830 556)	(39,408)	(869 964)	Résultat net et résultat global de l'exercice
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE		(0,02)		(0,02)	Résultat de base et dilué par action

EXPLORATION DIAMOND FRANK INC

DIAMOND FRANK EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010
(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010
(in Canadian dollars)

21- TRANSITION AUX IFRS (suite)**21- TRANSITION TO IFRS (continued)**

The following table shows the total effect of the transition on the statement of comprehensive income:

Pre-change accounting standards description	Notes	September 30, 2011			IFRS description
		Previous GAAP \$	Effect of transition to IFRS \$	IFRS \$	
Administration and other expenses					Expenses
General administrative expenses		191,681	-	191,681	Other operating expenses
Registration, listing fees and shareholders' information		37,372	-	37,372	Registration, listing fees and shareholders' information
Salaries and fringe benefits		70,478	-	70,478	Salaries and fringe benefits
Stock-based compensation for officers and employees		155,940	-	155,940	Share-based payments for officers and employees
Stock-based compensation for consultants		17,250	-	17,250	Share-based payments for consultants
Professional fees		47,235	-	47,235	Professional fees
Consultant fees		226,295	-	226,295	Consultant fees
Environmental fees		1,151	-	1,151	Environmental fees
Exploration expenses		53,518	-	53,518	Exploration expenses
Writedown of mining properties	21.5 b)	6,325	(6,325)	-	
Writedown of deferred exploration expenses	21.5 b)	215,489	6,325	221,814	Writedown of exploration and evaluation assets
Amortization		6,705	-	6,705	Amortization of property, plant and equipment
		(1,029,439)	-	(1,029,439)	Operating loss
NET INVESTMENT INCOME (Note 7)		<u>53,252</u>	-	<u>53,252</u>	OTHERS
					Interest Income
LOSS BEFORE INCOME TAXES		(976,187)	-	(976,187)	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Future income taxes	21.5 c)	<u>145,631</u>	<u>(39,408)</u>	<u>106,223</u>	Deferred income tax expense
NET LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS		<u>(830,556)</u>	<u>(39,408)</u>	<u>(869,964)</u>	LOSS AND COMPREHENSIVE LOSS FOR THE YEAR
BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE		<u>(0,02)</u>	<u>(0,02)</u>	<u>(0,02)</u>	BASIC AND DILUTED LOSS PER SHARE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

21- TRANSITION AUX IFRS (suite)

21- TRANSITION TO IFRS (continued)

21.5 Notes relatives aux rapprochements

21.5 Presentation differences

a) Unités émises dans le cadre de placements
accréditifs

a) Shares issued by flow-through placements

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la totalité des produits reçus à l'émission des unités accréditatives a été créditée au capital-actions.

Under pre-change accounting standards, the entire proceeds received on the issuance of flow-through shares were credited to share capital.

Selon les IFRS, l'émission d'unités accréditatives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscription et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des unités accréditatives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'unités accréditatives sont répartis entre les actions, les bons de souscription et les autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date d'émission, puis aux bons de souscription en fonction de la juste valeur de ceux-ci à la date de l'émission et le montant résiduel est attribué aux autres passifs. La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la Société a l'intention ferme de renoncer à son droit aux déductions fiscales aux profits des investisseurs, le montant comptabilisé en autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé.

Under IFRS, issuance of flow-through units represents an issue of common shares, of warrants and the sale of tax deductions to the investors. When the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. The proceeds received from flow-through units are allocated between share capital, warrants and the liability using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of existing shares at the time of issuance, then to warrants according to their fair value at the issuance date and the residual proceeds are allocated to the liability. The fair value of the warrants is determined using the Black-Scholes evaluation model. When eligible expenses are incurred and the Company has a firm intention of renouncing its tax deductions to the investors, the amount recognized in other liabilities is reversed and recognized in profit or loss in reduction of deferred income tax expense.

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, au moment de la renonciation en vertu des règles fiscales aux déductions relatives aux frais d'exploration, des différences temporelles imposables étaient créées et un montant d'impôt différé était comptabilisé, et la contrepartie comptabilisée en tant que frais d'émission d'actions.

Under pre-change accounting standards, when the renouncement, according to tax legislation, of tax deductions related to the resource expenditure, temporary taxable differences were created and a deferred income tax was recorded as well as share issue costs for the same amount.

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accréditifs, la Société doit transférer son droit à des déductions fiscales rattachées aux frais d'exploration en faveur des investisseurs. Selon les IFRS, lorsque la Société s'acquitte de son obligation de transférer ce droit, ce qui survient lorsque la Société a engagé les dépenses admissibles et que la Société a l'intention ferme de renoncer à son droit aux déductions fiscales, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporelle imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

According to the provisions of tax legislation relating to flow-through shares, the Company has to transfer its right to tax deductions for expenses related to exploration activities to the benefit of the investors. Under IFRS, when the Company has fulfilled its obligation to transfer its right, which happens when the Company has incurred eligible expenditures and the Company has renounced its right to tax deductions, a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset and its tax basis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

aux 30 septembre 2012 et 2011 et 1^{er} octobre 2010

(en dollars canadiens)

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

September 30, 2012 and 2011 and October 1st, 2010

(in Canadian dollars)

21- TRANSITION AUX IFRS (suite)**21.5 Notes relatives aux rapprochements (suite)****a) Unités émises dans le cadre de placements accreditifs (suite)**

Il n'y a aucune exemption en vertu de l'IFRS 1 pour les premiers adoptants à l'égard des actions accreditives et le traitement IFRS est donc applicable rétrospectivement.

L'impact à la date de transition aux IFRS est de diminuer le capital-actions de 198 334 \$ (diminuer de 361 903 \$ au 30 septembre 2011), diminuer le résultat net de 39 408 \$ au 30 septembre 2011, enregistrer un autre passif de 92 077 \$ au 30 septembre 2011 et de diminuer le déficit de 230 034 \$ au 1^{er} octobre 2010 et de 269 826 \$ au 30 septembre 2011.

b) Différences de présentation au niveau des états de la situation financière et de l'état du résultat global

Le poste «Encaisse réservée à l'exploration» à été déplacé dans l'actif courant dans le libellé « Trésorerie détenue pour les frais d'exploration ».

Les postes « propriétés minières » et « frais d'exploration reportés » ont été regroupés pour fins de présentation sous le libellé « actifs d'exploration et d'évaluation ».

Les postes ont été reclassés afin de présenter les dépenses par nature.

c) Passif d'impôt différé

Le passif d'impôt différé a été rajusté pour refléter les changements apportés à la valeur comptable nette découlant des rajustements à la suite de l'application des IFRS.

21.6 Tableau des flux de trésorerie

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, les intérêts payés et reçus étaient présentés dans les notes. En vertu des normes IFRS, la Société a choisi de classer les intérêts payés et reçus dans les flux de trésorerie opérationnels.

21- TRANSITION TO IFRS (continued)**21.5 Presentation differences (continued)****a) Shares issued by flow-through placements (continued)**

As there is no exemption under IFRS 1 for first-time adopters regarding flow-through shares, the treatment under IFRS needs to be applied retrospectively.

The impact on the Company's transition to IFRS is to decrease share capital by \$198,334 (decrease by \$361,903 at September 30, 2011), increase the net loss by \$39,408 at September 30, 2011, record another liability of \$92,077 at September 30, 2011 and decrease the deficit by \$230,034 at October 1st, 2010 and of \$269,826 at September 30, 2011.

b) Presentation differences at the Statement of Financial Position and at the Statement of Comprehensive Income

Position "Cash reserved for exploration" was moved to the current assets in the wording "cash held for exploration expenses".

"Mining properties" and "deferred exploration expenses" have been grouped for presentation under "exploration and evaluation assets".

The accounts were reclassified to present the expenses by nature.

c) Deferred income tax

Deferred income tax has been adjusted for the changes to net book values arising as a result of the adjustments for first-time adoption of IFRS.

21.6 Statement of cash flows

Under pre-change accounting standards, interest paid and received were presented through the notes. Under IFRS, the Company has elected to classify interest paid and received in cash flows from operations.